

# CARNET EUROPÉEN DE FORMATION

Pour  
Inland Waterway Transport  
Education & Formation  
*NIVEAU OPÉRATIONNEL*



Co-funded by the  
Erasmus+ Programme  
of the European Union



# TABLE DES MATIÈRES

## SECTION 1

1. DONNÉES PERSONNELLES
2. INTRODUCTION
3. GUIDE POUR LE CANDIDAT - POUR COMPLÉTER LE CARNET DE FORMATION
4. GUIDE POUR LE CONDUCTEUR/PERSONNE DÉSIGNÉE POUR LA FORMATION
5. PARTICULARITÉS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
6. PERSONNE DÉSIGNÉE POUR LA FORMATION ET APERÇU DES PROGRÈS DE LA FORMATION
7. INSPECTION MENSUELLE PAR LE CONDUCTEUR DU CARNET DE FORMATION
8. INSPECTION PAR L'ENTREPRISE DU CARNET DE FORMATION
9. LISTE DES PUBLICATIONS ET OUTILS EN LIGNE (vidéos, applications, systèmes de gestion de l'apprentissage en ligne) UTILISÉS POUR L'ÉTUDE ET LA FORMATION

## SECTION 2

10. FORMATION DE BASE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ET FAMILIARISATION AVEC LES PARTICULARITÉS DU MÉTIER
11. FAMILIARISATION AVEC LES PARTICULARITÉS DU BATEAU

## SECTION 3 : TÂCHES ET COMPÉTENCES

12. TÂCHES
13. COMPÉTENCES

### COMPÉTENCE 1

Manoeuvrer et manipuler un bateau sur les voies navigables intérieures sous surveillance

### COMPÉTENCE 2

Contrôler l'exploitation du bateau (assister à la gestion du bateau)

### 4 COMPÉTENCE 3

4 Préparation, arrimage et surveillance de la cargaison pendant les opérations de chargement et de déchargement (assister à la gestion du bateau)

### 7 COMPÉTENCE 4

8 Mécanique navale et électrotechnique, électronique et systèmes de commande, afin d'assurer la sécurité technique générale (assister à la gestion du bateau)

### 10 COMPÉTENCE 5

11 Maintenance et réparation du bateau, de ses dispositifs et de ses équipements (assister à la gestion du bateau)

### 14 COMPÉTENCE 6

14 Communiquer de manière générale et professionnelle, utilisant des phrases de communication standardisées

### 15 COMPÉTENCE 7

15 utiliser les règles de santé et de sécurité et protéger l'environnement

### 24

24 14. ÉVALUATION FINALE DU STAGIAIRE

58 15. SÉANCE DE RÉUNION-BILAN / COMMENTAIRES

### 59

59

### 60

60

61

61

62

62

63

63

64

64

65

65

66

76

Disclaimer COMPETING est cofinancé par le programme Erasmus+ de l'Union européenne. Les opinions exprimées dans les documents de travail, les livrables et les rapports sont celles des partenaires du consortium du projet. Ces opinions n'ont pas été adoptées ou approuvées par la Commission et ne doivent pas être considérées comme une déclaration de la Commission ou de ses services. La Commission européenne ne garantit pas l'exactitude des données incluses dans les documents de travail et les rapports, et n'accepte pas la responsabilité de l'utilisation qui en est faite.



# SECTION 1



## SECTION 1

# 1. DONNÉES PERSONNELLES

NOM COMPLET :

Adresse domicile :

Changement  
d'adresse 1:

Tél. No :

Tél. No :

Changement  
d'adresse 2 :

Changement  
d'adresse 3 :

Tél. No :

Tél. No :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Nationalité :

No. du Carnet de formation

Date d'édition :

Signature du stagiaire

Compétences acquises et capacités pratiques évaluées par :

Nom de l'institution :

Date :

Signature et cachet

PHOTO

Note : Ce CARNET DE FORMATION est la propriété du stagiaire dont les coordonnées figurent ci-dessus. Si vous le trouvez, veuillez le renvoyer à la dernière adresse indiquée.

## 2. INTRODUCTION

Ce Carnet de formation {Training Record Book (TRB)} peut être utilisé dans le cadre d'un programme d'éducation et/ou de formation approuvé et permet l'enregistrement des compétences démontrées de manière satisfaisante par des évaluateurs qualifiés.

Dans le cadre de sa formation, tout candidat se présentant au Certificat de Qualification de l'Union au niveau opérationnel (OL) doit suivre un programme approuvé. Ce programme est conçu pour aider le candidat à atteindre les normes de compétence nécessaires, conformément aux dispositions de la directive (UE) 2017/2397 relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles en navigation intérieure et aux normes européennes ES-QIN 2019 - Qualifications en navigation intérieure, adoptées par la directive déléguée (UE) 2020/12 et établies à l'annexe II de la directive susmentionnée. Le programme d'enseignement et/ou de formation est une combinaison d'enseignement et de formation à terre, et de service à bord pour la phase pratique. Les compétences peuvent également être évaluées sur un simulateur qui répond aux exigences de la directive UE 2020/12.

Ce TRB fait partie intégrante du programme d'enseignement et/ou de formation et doit être complété pendant les périodes de service à bord lors de la phase pratique. Il permet non seulement l'évaluation pratique des compétences, mais constitue également un dossier complet de la formation à bord d'un bateau de navigation intérieure.

Toutes les compétences requises pour l'obtention du Certificat de Qualification de l'Union au OL peuvent être obtenues en accomplissant les tâches du présent TRB, qui doivent être accomplies pendant le service à bord d'un bateau de commerce, de passagers ou de marchandises dangereuses pour la navigation intérieure. Le Carnet de formation rempli sera mis à la disposition d'un examinateur agréé pour l'évaluation finale. L'évaluation finale doit être réussie avant qu'un Certificat de Qualification de l'Union à OL puisse être délivré par l'Autorité Nationale.

L'évaluation des compétences du candidat doit être faite sur base des normes obligatoires pour l'examen pratique adoptées par la directive (UE) 2020/12.

Le TRB doit être entièrement rempli, avec la signature du conducteur du bateau (ou d'une personne désignée pour la formation, qualifiée en tant qu'évaluateur) vérifiant que les différentes COMPÉTENCES ET TÂCHES ont été accomplies par le stagiaire.

### 3. GUIDE POUR LE CANDIDAT - POUR COMPLÉTER LE CARNET DE FORMATION

Ce document est important. Il constitue une partie essentielle de votre développement professionnel et sera examiné par des évaluateurs qualifiés. Il est de votre seule responsabilité d'en assurer la conservation et de le présenter au conducteur du bateau ou à la personne désignée pour la formation, qui le signera et le tamponnera.

Dès réception du TRB :

- Familiarisez-vous avec la présentation du manuel ;
  - Lisez attentivement toutes les instructions et les compétences requises ;
  - Remplissez vos données personnelles ;
  - Planifiez la manière de compléter le manuel dans les temps.
1. Vous êtes personnellement responsable de l'entretien et de la conservation de ce TRB à tout moment. Remplissez vos DONNÉES PERSONNELLES.
  2. Dès que possible après avoir rejoint chaque bateau, complétez les TÂCHES de priorité et de familiarisation, ainsi que les informations sur le bateau dans les feuilles fournies.
  3. Une série de COMPÉTENCES, de TÂCHES et de fonctions sont détaillées dans ce TRB, complétant la formation à terre et orientant votre service à bord. Complétez les COMPÉTENCES, TÂCHES et fonctions appropriées sous la direction du conducteur du bateau ou de la Personne Désignée pour la Formation qui a été dûment autorisée par la compagnie.
  4. Une fois les tâches accomplies, chacune des COMPÉTENCES ET TÂCHES doit être paraphée par le conducteur du bateau ou par la Personne désignée pour la Formation. Il est important de comprendre que vous devrez peut-être faire la preuve de vos capacités à plusieurs reprises avant que la personne désignée pour la formation ne soit convaincue que vous avez atteint cette norme.
  5. Présenter régulièrement, et au moins une fois par mois, ce TRB au conducteur du bateau pour qu'il inspecte ipv qu'il inspecte chaque mois.
  6. Présenter ce TRB pour mise à jour et examen final en temps utile avant de quitter le bateau et bien avant l'arrivée au dernier port, sinon l'occasion d'enregistrer une expérience précieuse sera perdue.

**Avant de quitter le bateau, assurez-vous que le conducteur a rempli votre témoignage de service de la navigation intérieure pour le voyage.**

## 4. GUIDE POUR LE CONDUCTEUR/PERSONNE DÉSIGNÉE POUR LA FORMATION

Ce Carnet de formation (Training Record Book - TRB) est destiné aux candidats/stagiaires qui suivent une formation et acquièrent de l'expérience à bord de bateaux, comme l'exige l'obtention d'un Certificat de Qualification de l'Union au niveau opérationnel (COL). Lorsqu'il est utilisé pendant les périodes requises de temps de service qualifiant (QST) à bord des bateaux, le TRB garantit que le candidat/stagiaire reçoit une formation et une expérience pratiques des tâches, devoirs et responsabilités d'un membre d'équipage au niveau opérationnel et fournit un rapport de cette formation et de cette expérience.

Un élément clé de ce processus est que le candidat/stagiaire est supervisé par une personne qualifiée et expérimentée pendant qu'il acquiert de l'expérience et entreprend une formation. Cette personne qualifiée et expérimentée signera les tâches de formation lorsqu'un niveau de compétence satisfaisant aura été atteint. Il s'agit normalement d'un conducteur de bateau/personne désignée pour la formation, d'un employeur ou de toute autre personne qualifiée et expérimentée dans le domaine de la formation et de l'évaluation des compétences.

Lorsque toutes les tâches d'une section ont été accomplies (ou toutes celles qu'il est possible d'accomplir), la personne responsable de la formation à bord doit remplir et signer la case correspondante, en l'annotant en conséquence si toutes les tâches n'ont pas pu être accomplies.

L'approbation des tâches est un engagement sérieux. La personne responsable de la formation en cours d'emploi ne doit approuver les tâches **que** lorsqu'elle considère que le candidat/stagiaire est compétent dans le domaine concerné par l'évaluation.

# 5. PARTICULARITÉS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Nom de l'Institut de Formation/Académie/Collège :

Date :

No.	Cours obligatoires/programme éducatif suivi	Date	N° Diplôme
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			

## 6. PERSONNE DÉSIGNÉE POUR LA FORMATION ET APERÇU DES PROGRÈS DE LA FORMATION

Le tableau ci-dessous doit être rempli au moins une fois par semaine ou à des intervalles que les activités du bateau permettent.

NOM DU BATEAU (TYPE)	COMMENTAIRES SUR LES ACTIVITÉS, LES ATTITUDES ET COMPÉTENCES	NOM COMPLET DE LA PERSONNE DÉSIGNÉE POUR LA FORMATION (EN MAJUSCULES)	DATE

# 7. INSPECTION MENSUELLE PAR LE CONDUCTEUR DU CARNET DE FORMATION

Les commentaires ne doivent porter que sur les progrès et les compétences pratiques du stagiaire et NON sur sa personnalité.

NOM DU BATEAU (TYPE)	COMMENTAIRES SUR LES ACTIVITÉS, LES ATTITUDES ET COMPÉTENCES	NOM COMPLET DE LA PERSONNE DÉSIGNÉE POUR LA FORMATION (EN MAJUSCULES)	DATE	CACHET OFFICIEL DU BATEAU

## 8. INSPECTION PAR L'ENTREPRISE DU CARNET DE FORMATION

Les commentaires ne doivent porter que sur les progrès et les compétences pratiques du stagiaire et NON sur sa personnalité.

COMMENTAIRES	NOM (EN MAJUSCULES)	DATE

## 9. LISTE DES PUBLICATIONS ET OUTILS EN LIGNE (VIDÉOS, APPLICATIONS, SYSTÈMES DE GESTION DE L'APPRENTISSAGE EN LIGNE) UTILISÉS POUR L'ÉTUDE ET LA FORMATION

DATE	SUJET/TITRE	CONDUCTEUR DU BATEAU/PERSONNE DÉSIGNÉE POUR LA FORMATION (NOM COMPLET)

# SECTION 2



## SECTION 2

# 10. FORMATION DE BASE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ET FAMILIARISATION AVEC LES PARTICULARITÉS DU MÉTIER

Avant d'être affecté aux tâches à bord d'un bateau, le candidat au Certificat de Qualification de l'Union au niveau opérationnel doit être familiarisé avec les procédures et règlements internes visant à assurer la sécurité des personnes, ainsi qu'avec les caractéristiques du bateau.

Cette formation initiale doit s'appuyer sur la documentation relative aux procédures internes, aux règlements et à tout autre élément pertinent, garantissant la sécurité personnelle et professionnelle du stagiaire lors de son embarquement à bord du bateau.

# 11. FAMILIARISATION AVEC LES PARTICULARITÉS DU BATEAU

(Inscriptions à effectuer par le stagiaire pour **chaque** bateau sur lequel il a embarqué. Ces indications sur les embarcations sont conformes à la directive (UE) 2016/1629 qui établit les prescriptions techniques applicables aux bateaux de la navigation intérieure)

BATEAU	1	2	3
1.	<b>Nom du bateau</b>		
2.	<b>Type de bateau ou de convoi</b>		
3.	<b>Numéro européen unique d'identification du bateau</b>		
4.	<b>Dimensions et Capacités</b>		
4.1	Longueur hors tout (m)		
4.2	Largeur hors tout (m)		
4.3	Tirant d'eau hors tout (m)		
4.4	Franc-bord (cm)		
4.5	Port en lourd/Déplacement (m)		
4.6	Nombre de passagers		
4.7	Nombre de lits de passagers		
4.8	Nombre de cloisons transversales		
4.9	Nombre de cales		
4.10	Type de couverture des écoutilles		
4.11	Nombre de moteurs de la propulsion principale		
4.12	Puissance totale de la propulsion		
4.13	Nombre d'hélices principales		

BATEAU		1	2	3
4.14	Nombre de guindeaux avant dont .....à moteur			
4.15	Nombre de guindeaux de poupe dont .....à moteur			
4.16	Nombre de crochets de remorquage			
4.17	Nombre de treuils de remorquage			
<b>5.</b>	<b>Accouplements</b>			
5.1	Type d'accouplement			
5.2	Nombre de câbles d'accouplement			
5.3	Nombre d'accouplements par côté			
5.4	Longueur de chaque câble d'accouplement (m)			
5.5	Charge de rupture par accouplement longitudinal (kN)			
5.6	Charge de rupture par câble d'accouplement (kN)			
5.7	Nombre de tours de câble			
<b>6.</b>	<b>Installation de gouverne</b>			
6.1	Nombre de safrans du gouvernail principal			
6.2	Commande du gouvernail principal (à main/électrique/ électrique-hydraulique / hydraulique)			
6.3	Autres installations :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
	Type:		Type:	Type:
6.4	Gouvernail de flanking	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
6.5	Commande du gouvernail de flanking : (à main/électrique/électrique-hydraulique/ hydraulique)			
6.6	Installation de gouverne à l'avant - Buteur - Propulseur d'étrave - Autre installation	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

BATEAU		1	2	3
6.7	Commande à distance	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
6.8	Mise en service à distance	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<b>7 Installations d'assèchement</b>				
7.1	Nombre total de pompes d'assèchement Nombre de pompes d'assèchement motorisées			
7.2	Débit de pompage minimal - Première pompe d'assèchement (l/min) - Deuxième pompe d'assèchement (l/min)			
<b>8. Ancres</b>				
8.1	Nombre d'ancres avant			
8.2	Masse totale des ancres avant (kg)			
8.3	Nombre d'ancres de poupe			
8.4	Masse totale des ancres de poupe (kg)			
<b>9. Chaînes d'ancre</b>				
9.1	Nombre de chaînes d'ancre avant			
9.2	Longueur de chaque chaîne avant (m)			
9.3	Charge de rupture de chaque chaîne avant (kN)			
9.4	Nombre de chaînes d'ancre de poupe			
9.5	Longueur de chaque chaîne de poupe (m)			
9.6	Charge de rupture de chaque chaîne de poupe (kN)			
<b>10. Câbles d'amarrage</b>				
10.1	1er câble	m longueur d'une charge de rupture de kN	m longueur d'une charge de rupture de kN	m longueur d'une charge de rupture de kN
10.2	2ème câble	m longueur d'une charge de rupture de kN	m longueur d'une charge de rupture de kN	m longueur d'une charge de rupture de kN

BATEAU		1	2	3
10.3	3ème câble	m longueur d'une charge de rupture de kN	m longueur d'une charge de rupture de kN	m longueur d'une charge de rupture de kN
<b>11. Câbles de remorquage</b>				
11.1	1er câble	m longueur d'une charge de rupture de kN	m longueur d'une charge de rupture de kN	m longueur d'une charge de rupture de kN
11.2	2ème câble	m longueur d'une charge de rupture de kN	m longueur d'une charge de rupture de kN	m longueur d'une charge de rupture de kN
<b>12. Signaux visuels et sonores</b>				
12.1	Feux, pavillons, ballons, flotteurs et avertisseurs, sonores - feux de secours indépendants du réseau de bord			
12.2	Liaison phonique - bilatérale alternative - bilatérale simultanée/téléphone - liaison interne d'exploitation par radiotéléphonie			
12.3	Installation de radiotéléphonie - réseau bateau-bateau - réseau informations nautiques - réseau bateau-autorité portuaire - port			
<b>13. Autres gréements</b>				
13.1	Ligne de jet			
13.2	Longueur passerelle (m)			
13.3	Escalier-échelle d'embarquement			
13.4	Nombre de trusses de secours			
13.5	Nombre de paires de jumelles			
13.6	Pancarte relative au sauvetage en cas de noyade			
13.7	Projecteur pouvant être commandé depuis le poste de gouverne			

BATEAU		1	2	3
<b>14.</b>	<b>Installations de lutte contre l'incendie</b>			
14.1	Nombre : - d'extincteurs portatifs - de pompes à incendie - de prises d'eau			
14.2	Nombre d'installations fixes dans les locaux d'habitation etc.			
14.3	Nombre d'installations fixes dans les salles des machines etc.			
14.4	La pompe d'assèchement motorisée remplace une pompe à incendie ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
14.5	Prévention incendie et système de refroidissement présents ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
14.6	Système avertisseur d'incendie (nombre/s) - Dispositif détecteur d'incendie - Dispositif indicateur d'incendie - Panneau de contrôle - Alimentation externe en énergie			
14.7	Nombre de détecteurs d'incendie - Nombre de détecteurs de chaleur - Nombre de détecteurs de fumée - Nombre de détecteurs d'ions - Nombre de détecteurs de flammes - Détecteurs combinés type			
<b>15.</b>	<b>Moyens de sauvetage</b>			
15.1	Nombre de bouées de sauvetage - avec lumière - avec ligne flottante			
15.2	Nombre de gilets de sauvetage pour chaque personne se trouvant habituellement à bord			
15.3	Un canot avec un jeu d'avirons, une amarre, une écope / conf. à la norme européenne ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
15.4	Plate-forme ou installation conf. à l'article 19.15 (4) or (5)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

BATEAU		1	2	3
15.5	Nombre, type et emplacement(s) de/des installation(s) de débarquement conf. à l'article 19.09 (3)			
15.6	Nombre de moyens de sauvetage individuels pour le personnel à bord			
15.7	Nombre de moyens de sauvetage individuels pour les passagers			
15.8	Nombre de moyens de sauvetage collectifs			
15.9	Nombre d'appareils respiratoires			
15.10	Dossier de sécurité et plan de sécurité			
<b>16.</b>	<b>Appareils de Navigation et d'information</b>			
16.1	Appareil ECDIS Intérieur, appareil autonome relié à l'installation radar	(Type/No.)	(Type/No.)	(Type/No.)
16.2	Appareil ECDIS Intérieur, appareil autonome relié à l'installation radar et écran commun No	(Type/No.)	(Type/No.)	(Type/No.)
16.3	Appareil AIS Intérieur	(Type/No.)	(Type/No.)	(Type/No.)
16.4	Tachygraphe à bord	(Type/No.)	(Type/No.)	(Type/No.)
16.5	Indicateur de Vitesse de giration	(Type/Position)	(Type/Position)	(Type/Position)
16.6	Radar – antenne	(Type/Position)	(Type/Position)	(Type/Position)

BATEAU		1	2	3
<b>17. Appareils moteurs</b>				
17.1	Détails salle des machines : - Salle des machines protégée contre la présence de gaz - Salle des machines protégée contre l'explosion - Salle des machines protégée par un dispositif d'arrêt d'urgence - Autre type :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
17.2	Détails moteurs : - Type - Puissance nominale (kW) - Régime nominal (rpm) - Nombre de cylindres - Usage fait du moteur (Propulsion principale du bateau/générateur/ boteur actif/moteur auxiliaire, etc.)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
17.3	Eléments moteurs : - Arbres à cames/piston - Soupape d'injection - Données/N° du logiciel - Pompe d'injection - Culasse de cylindre - Turbocompresseur à l'échappement - Echangeur intermédiaire à l'admission	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<b>18. Stations d'épuration de bord</b>				
18.1	- Type : - Marque - Mode de traitement : biologique / physico-chimique			
18.2	Citerne de stockage des eaux usées installée en amont (m³)			
18.3	Caractéristiques du modèle de station d'épuration de bord - Débit journalier en eaux usées $Q_d$ (m³/d): - Charge polluante journalière sous la forme d'une charge $BZB_5$ (kg/d) :			

BATEAU		1	2	3
<b>19.</b>	<b>Système de commande, de surveillance et de sécurité</b>			
19.1	Système d'alimentation en gaz: Ensemble de systèmes de commande du gaz Système de surveillance du gaz Système de sécurité de gaz	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
19.2	Nombre de réservoirs à combustible GNL muni de : - Jauges de niveau de liquide - Manomètre - Alarme de niveau haut de liquide - Capteur supplémentaire			
19.3	Installation d'alarme pour les concentrations de gaz	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
19.4	Système d'alimentation en gaz	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

# SECTION 3



## SECTION 3 : TÂCHES ET COMPÉTENCES

# 12. TÂCHES

Cette section comprend les Remarques et l'Évaluation de la personne chargée de la formation du matelot/de la personne désignée pour la formation sur l'engagement du stagiaire à recevoir le certificat de qualification de matelot de l'Union. Toutes les exigences de compétence des sept modules thématiques de base suivants de l'ES-QIN doivent être remplies :

1. Navigation ;
2. Exploitation du bateau ;
3. Manutention de cargaison, arrimage et transport de passagers ;
4. Mécanique navale et électrotechnique, électronique et systèmes de commande ;
5. Entretien et réparation ;
6. Communication ;
7. Santé & Sécurité, protection de l'environnement.

Les détails des principales tâches accomplies, supervisées et évaluées par le conducteur du bateau/personne désignée pour la formation sur le bateau sur lequel le stagiaire a servi sont présentés dans les pages suivantes. Le stagiaire doit accomplir toutes les tâches principales afin d'obtenir un niveau minimal de compétences et de connaissances, ainsi que les aptitudes et compétences nécessaires à tout matelot travaillant à bord d'un bateau de navigation intérieure. La compétence est démontrée avant que le conducteur de bateau n'inscrive ses remarques, suggestions et considérations sur l'activité d'obtention du certificat de conduite de bateau à bord du candidat.

### 1. NAVIGATION

**Compétences exigences :**

#### 1.1. Le matelot doit être capable de :

- aider le commandement du bâtiment dans les situations de manœuvre et de conduite d'un bâtiment sur les voies d'eau intérieures. Il doit être capable de le faire sur tous les types de voies d'eau et dans tous les types de ports

Ref No	COMPÉTENCE:	APTITUDES À DÉMONTRER	CONSEILS SUR LES DOMAINES À AMÉLIORER	APTITUDES DÉMONTRÉES Personne désignée pour la formation/Conducteur (Nom complet/Date)
1.	Aider lors des opérations d'amarrage, de largage des amarres et de déhalage (remorquage)	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Connaissance de l'équipement, du matériel et des procédures utilisés à bord pour les opérations d'amarrage, de largage des amarres et de déhalage (remorquage).</li> <li>2. Utiliser l'équipement requis à bord, par exemple les bollards et les treuils, lors des manœuvres d'amarrage, de largage des amarres et de déhalage.</li> <li>3. Utiliser le matériel disponible à bord, tel que les cordages et câbles, en respectant les mesures de sécurité pertinentes, y compris l'utilisation de l'équipement de protection et de sauvetage individuel.</li> <li>4. Communiquer avec la timonerie au moyen des interphones et signaux manuels.</li> <li>5. Connaissance des effets des mouvements de l'eau autour du bâtiment et des effets locaux sur les conditions de navigation, y compris les effets de l'assiette et d'eaux peu profondes relativement au tirant d'eau du bâtiment.</li> <li>6. Connaissance des mouvements de l'eau affectant le bâtiment pendant les manœuvres, y compris les effets d'interaction lorsque deux bâtiments se croisent ou se dépassent dans des chenaux étroits, et les effets d'interaction sur un bâtiment amarré sur le côté lorsqu'un autre bâtiment avance dans le chenal navigable et passe à une courte distance.</li> </ol>		
2.	Aider lors des opérations d'accouplement de convois de barges de poussage	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Connaissance de l'équipement, du matériel et des procédures utilisés pour les opérations d'accouplement.</li> <li>2. Accoupler et désaccoupler des convois de barges de poussage en utilisant les équipements et matériels requis.</li> <li>3. Connaissance des consignes de sécurité, y compris l'utilisation de l'équipement de protection et de sauvetage individuel.</li> <li>4. Appliquer les consignes de sécurité et à communiquer avec les membres d'équipage concernés.</li> </ol>		

Ref No	COMPÉTENCE:	APTITUDES À DÉMONTRER	CONSEILS SUR LES DOMAINES À AMÉLIORER	APTITUDES DÉMONTRÉES Personne désignée pour la formation/Conducteur (Nom complet/Date)
3.	Aider lors des opérations de mouillage	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Connaissance de l'équipement, du matériel et des procédures de mouillage en diverses circonstances.</li> <li>2. Aptitude à aider lors des manœuvres de mouillage, par exemple à préparer l'équipement de mouillage pour les opérations de mouillage, à présenter l'ancre, à donner initialement suffisamment de mou au câble ou à la chaîne pour virer, à déterminer à quel moment l'ancre maintient le bâtiment dans sa position (ancrage), à sécuriser les ancres une fois le mouillage achevé, à utiliser des ancres de traîne lors de diverses manœuvres et à manipuler les signaux relatifs aux ancres.</li> <li>3. Connaissance des consignes de sécurité, y compris l'utilisation de l'équipement de protection et de sauvetage individuel.</li> </ol>		
4.	Conduire le bâtiment en se conformant aux ordres de gouverne, en utilisant correctement les installations de gouverne	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Connaissance des fonctions et types des différents systèmes de propulsion et de gouverne.</li> <li>2. Aptitude à conduire le bâtiment sous contrôle et à se conformer aux ordres de gouverne.</li> </ol>		
5.	Conduire le bâtiment en se conformant aux ordres de gouverne, en prenant en compte l'influence du vent et du courant	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Connaissance de l'influence du vent et du courant sur la navigation et les manœuvres.</li> <li>2. Aptitude à conduire le bâtiment sous contrôle en prenant en compte l'influence du vent sur la navigation et les manœuvres sur des voies navigables avec ou sans courants et avec des caractéristiques de vent.</li> </ol>		
6.	Utiliser sous contrôle les aides à la navigation et instruments de navigation	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Connaissance des aides à la navigation et instruments de navigation tels qu'indicateur d'angle de barre, radar, indicateur de vitesse de giration et indicateur de vitesse de navigation.</li> <li>2. Aptitude à utiliser les informations fournies par les aides à la navigation telles que système d'éclairage et de balisage et cartes.</li> <li>3. Aptitude à utiliser les instruments de navigation tels que compas, indicateur de vitesse de giration et indicateur de vitesse de navigation.</li> </ol>		

Ref No	COMPÉTENCE:	APTITUDES À DÉMONTRER	CONSEILS SUR LES DOMAINES À AMÉLIORER	APTITUDES DÉMONTRÉES Personne désignée pour la formation/Conducteur (Nom complet/Date)
7.	Entreprandre les actions nécessaires pour la sécurité de la navigation	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Connaissance des prescriptions de sécurité et listes de contrôle à suivre dans des situations dangereuses et d'urgence.</li> <li>2. Aptitude à reconnaître et réagir à des situations dangereuses et des mesures à prendre conformément aux prescriptions de sécurité.</li> <li>3. Aptitude à avertir immédiatement le commandement du bâtiment.</li> <li>4. Aptitude à utiliser l'équipement de protection et de sauvetage individuel.</li> <li>5. Connaissances pour effectuer les vérifications ordonnées par le superviseur concernant la présence, le bon fonctionnement, l'étanchéité à l'eau et la sécurisation du bâtiment et de son équipement.</li> <li>6. Aptitude à accomplir les tâches figurant sur la liste de contrôle sur le pont et dans les locaux de séjour, telles que l'étanchéification et la sécurisation des écoutilles et des cales.</li> <li>7. Aptitude à accomplir les tâches figurant sur la liste de contrôle dans la salle des machines ; à ranger et arrimer les objets mal fixés, à remplir les citernes journalières et à vérifier la ventilation.</li> </ol>		

Ref No	COMPÉTENCE:	APTITUDES À DÉMONTRER	CONSEILS SUR LES DOMAINES À AMÉLIORER	APTITUDES DÉMONTRÉES Personne désignée pour la formation/Conducteur (Nom complet/Date)
8.	Décrire les caractéristiques des principales voies d'eau intérieures européennes et de leurs principaux ports et terminaux, pour la préparation et la conduite du voyage	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Connaissance des principales voies d'eau intérieures nationales et internationales.</li> <li>2. Connaissance des principaux ports et terminaux situés sur le réseau européen des voies d'eau intérieures.</li> <li>3. Connaissance de l'incidence sur la navigation des ouvrages d'art, du gabarit des voies d'eau et des ouvrages de protection.</li> <li>4. Connaissance des caractéristiques de classification des rivières et fleuves, canaux et voies d'eau intérieures à caractère maritime : largeur du fond, types de berges, protection des berges, niveau d'eau, mouvements de l'eau, tirant d'air et largeur de passe des ponts et profondeur.</li> <li>5. Connaissance des aides à la navigation et instruments de navigation nécessaires lors de la navigation sur des voies d'eau intérieure à caractère maritime.</li> <li>6. Aptitude à expliquer les caractéristiques des différents types de voies d'eau intérieures, pour la préparation du voyage et la conduite du voyage.</li> </ol>		
9.	Respecter les dispositions générales, les signaux, les panneaux et le système de marquage	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Connaissance de l'ensemble des règles convenues applicables à la navigation intérieure et des règlements de police en vigueur sur les voies d'eau intérieures concernées.</li> <li>2. Aptitude à manœuvrer le système de signalisation diurne et nocturne, les panneaux et les signaux sonores du bâtiment, et à en assurer l'entretien.</li> <li>3. Connaissance des systèmes de balisage et de marquage selon SIGNI (Signalisation des voies de navigation intérieure) et l'AIMS (International Association of Marine Aids to Navigation and Lighthouse Authorities), partie A.</li> </ol>		
10.	Suivre les procédures lors du passage d'écluses et de ponts	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Connaissance de la forme, de la configuration et des installations des écluses et des ponts, éclusage (processus d'éclusage), types d'écluses, bollards et escaliers, etc.</li> <li>2. Aptitude à mettre en pratique les procédures lors de l'approche, l'entrée, le passage et la sortie de l'écluse ou du pont.</li> </ol>		

Ref No	COMPÉTENCE:	APTITUDES À DÉMONTRER	CONSEILS SUR LES DOMAINES À AMÉLIORER	APTITUDES DÉMONTRÉES Personne désignée pour la formation/Conducteur (Nom complet/Date)
11.	Utiliser les systèmes de régulation du trafic	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Connaissance des différents systèmes de régulation du trafic en usage, tels que signaux diurnes et nocturnes aux écluses, barrages et ponts.</li> <li>2. Aptitude à identifier les signaux diurnes et nocturnes aux écluses, barrages et ponts et à suivre les consignes de l'autorité compétente, par exemple des responsables de ponts ou d'écluses et des opérateurs de régulation du trafic.</li> <li>3. Aptitude à utiliser l'équipement radio dans les situations d'urgence.</li> <li>4. Connaissance du Système automatique d'identification (AIS Intérieur) et du Système d'affichage électronique de cartes et d'informations pour la navigation intérieure (ECDIS Intérieur).</li> </ol>		

## 2. EXPLOITATION DU BÂTIMENT

Compétences exigences :

### 2.1 Le matelot doit être capable de :

- aider le commandement du bâtiment pour le contrôle de l'exploitation du bâtiment et l'assistance aux personnes à bord

Ref No	TÂCHE/ COMPÉTENCE:	APTITUDES À DÉMONTRER	CONSEILS SUR LES DOMAINES À AMÉLIORER	APTITUDES DÉMONTRÉES Personne désignée à la formation/Conducteur (Nom complet/Date)
1.	Distinguer les différents types de bâtiments	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Connaissance des types de bâtiments les plus courants, convois compris, utilisés sur les voies navigables intérieures européennes, et de leurs caractéristiques de construction, dimensions et tonnages.</li> <li>2. Aptitude à expliquer les caractéristiques des types de bâtiments les plus courants, convois compris, naviguant sur les voies navigables intérieures européennes.</li> </ol>		
2.	Mettre en pratique les connaissances relatives aux types de construction des bâtiments de navigation intérieure et à leur comportement dans l'eau, notamment en termes de stabilité et de solidité	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Connaissance des effets des mouvements du bâtiment en diverses circonstances causées par des contraintes longitudinales et transversales, et des effets de différents états de chargement.</li> <li>2. Aptitude à expliquer le comportement du bâtiment dans différents états de chargement, en liaison avec la stabilité et la solidité du bâtiment.</li> </ol>		
3.	Mettre en pratique les connaissances relatives aux éléments structurels du bâtiment, et identifier le nom de ces éléments et leur fonction	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Connaissance des éléments structurels du bâtiment relatifs au transport de différents types de marchandises et au transport de passagers, y compris la structure longitudinale et transversale et les renforts locaux.</li> <li>2. Aptitude à nommer les éléments structurels du bâtiment et à décrire leurs fonctions.</li> </ol>		
4.	Mettre en pratique les connaissances concernant l'étanchéité à l'eau du bâtiment	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Connaissance de l'étanchéité à l'eau des bâtiments de navigation intérieure.</li> <li>2. Aptitude à contrôler l'étanchéité à l'eau.</li> </ol>		
5.	Mettre en pratique les connaissances relatives à la documentation requise pour l'exploitation du bâtiment	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Connaissance de la documentation obligatoire du bâtiment.</li> <li>2. Aptitude à expliquer son importance au regard des prescriptions et de la réglementation nationales et internationales.</li> </ol>		

## 2.2. Le matelot doit être capable de :

- utiliser l'équipement du bâtiment

Ref No	TÂCHE/ COMPÉTENCE:	CONNAISSANCES & APTITUDES À DÉMONTRER	CONSEILS SUR LES DOMAINES À AMÉLIORER	COMPÉTENCE DÉMONTRÉES Personne désignée à la formation/Conducteur (Nom complet/Date)
6.	Utiliser les ancrs et manipuler les treuils d'ancres	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Connaissance des différents types d'ancres et de treuils d'ancres utilisés à bord du bâtiment.</li><li>2. Aptitude à nommer et reconnaître les différents types d'ancres et de treuils d'ancres utilisés à bord du bâtiment, et à expliquer leur usage spécifique.</li><li>3. Aptitude à manipuler en toute sécurité les différents types d'ancres et de treuils d'ancres dans différentes situations et conditions.</li></ol>		
7.	Utiliser les équipements de pont et dispositifs de levage	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Connaissance des équipements utilisés sur le pont du bâtiment, tels que les treuils (d'accouplement), les écoutilles, les dispositifs de levage, les grues pour voitures, les systèmes de tuyauteries, les lances à incendie, etc.</li><li>2. Aptitude à nommer et reconnaître les équipements de pont et les dispositifs de levage, et à expliquer leur usage spécifique.</li><li>3. Aptitude à manipuler en toute sécurité les équipements de pont et les dispositifs de levage.</li></ol>		
8.	Utiliser les équipements spécifiques aux bateaux à passagers	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Connaissance des exigences de construction, équipements et dispositifs spécifiques aux bateaux à passagers.</li><li>2. Aptitude à nommer et reconnaître les équipements utilisés uniquement à bord de bateaux à passagers, et à expliquer leur usage spécifique.</li><li>3. Aptitude à manipuler en toute sécurité les équipements utilisés à bord de bateaux à passagers.</li></ol>		

### 3. MANUTENTION DE CARGAISON, ARRIMAGE, TRANSPORT DE PASSAGERS

Compétences exigences :

#### 3.1 Le matelot doit être capable de :

- aider le commandement du bâtiment pour la préparation, l'arrimage et la surveillance de la cargaison pendant les opérations de chargement et de déchargement

Ref No	TÂCHE/ COMPÉTENCE:	CONNAISSANCES & APTITUDES À DÉMONTRER	CONSEILS SUR LES DOMAINES À AMÉLIORER	COMPÉTENCE DÉMONTRÉE Personne désignée à la formation/Conducteur (Nom complet/Date)
1.	Lire les plans de chargement et de stabilité	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Connaissance de l'impact des types de cargaison sur les plans de chargement et de stabilité.</li> <li>2. Connaissance des plans de chargement et de stabilité.</li> <li>3. Aptitude à comprendre les plans de chargement.</li> <li>4. Connaissance de la numérotation et des compartiments des cales des bateaux à cargaison sèche et des bateaux-citernes (N, C ou G), et connaissance de l'arrimage des différents types de cargaison.</li> <li>5. Aptitude à identifier le marquage de marchandises dangereuses visé par l'Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures (ADN).</li> </ol>		
2.	Surveiller l'arrimage et la sécurisation de la cargaison	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Connaissance des méthodes d'arrimage des différentes cargaisons à bord du bâtiment afin de garantir un transport sûr et efficace.</li> <li>2. Connaissance de procédures pour préparer le bâtiment en vue des opérations de chargement et de déchargement.</li> <li>3. Aptitude à appliquer en toute sécurité les procédures de chargement et de déchargement, c'est-à-dire par l'ouverture ou la fermeture des cales, à assurer la surveillance sur le pont pendant les opérations de chargement et de déchargement.</li> <li>4. Aptitude à établir et maintenir une communication efficace pendant le chargement et le déchargement.</li> <li>5. Connaissance de l'effet de la cargaison sur la stabilité du bâtiment.</li> <li>6. Aptitude à surveiller et signaler les dommages subis par la cargaison.</li> </ol>		

Ref No	TÂCHE/ COMPÉTENCE:	CONNAISSANCES & APTITUDES À DÉMONTRER	CONSEILS SUR LES DOMAINES À AMÉLIORER	COMPÉTENCE DÉMONTRÉE Personne désignée à la formation/Conducteur (Nom complet/Date)
3.	Distinguer les différents types de cargaison et leurs caractéristiques	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Connaissance des différents types de cargaison, par exemple les cargaisons solides en vrac, les cargaisons liquides en vrac et les marchandises pondéreuses, etc.</li> <li>2. Connaissance de la chaîne logistique et du transport multimodal.</li> <li>3. Aptitude à préparer l'exploitation du bâtiment en relation avec les procédures de chargement et de déchargement, par exemple à communiquer avec la terre et à préparer la cale.</li> </ol>		
4.	Utiliser le système de ballastage	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Connaissance du fonctionnement et de l'utilisation du système de ballastage.</li> <li>2. Aptitude à utiliser le système, par exemple par le remplissage ou la vidange des citernes de ballastage.</li> </ol>		
5.	Vérifier la quantité de cargaison	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Connaissance des méthodes manuelles et techniques de détermination du poids de la cargaison sur différents types de bâtiments.</li> <li>2. Connaissance des méthodes de détermination de la quantité de cargaison chargée ou déchargée.</li> <li>3. Connaissance du calcul de la quantité de cargaison liquide en utilisant les sondes ou les tableaux de jaugeage des citernes, ou les deux.</li> <li>4. Aptitude à lire les marques d'enfoncement et les marques de jaugeage.</li> </ol>		
6.	Travailler en respectant la réglementation et les consignes de sécurité	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Connaissance des consignes et procédures de sécurité applicables pendant la phase de préparation, de chargement et de déchargement du bâtiment avec différents types de cargaisons.</li> <li>2. Aptitude à appliquer les consignes et procédures de sécurité applicables pendant le chargement et le déchargement, et à utiliser l'équipement de protection et de sauvetage individuel.</li> <li>3. Aptitude à établir et maintenir une communication verbale et non verbale efficace avec toutes les personnes concernées par les procédures de chargement et de déchargement.</li> <li>4. Connaissance des moyens techniques de maintenance des cargaisons dans des bâtiments et des ports ainsi que depuis des bâtiments et des ports, et des mesures de sécurité au travail à respecter durant leur utilisation.</li> </ol>		

### 3.2 Le matelot doit être capable de :

- aider le commandement du bâtiment pour les services aux passagers et pour apporter une assistance directe aux personnes handicapées et aux personnes à mobilité réduite conformément aux exigences en matière de formation et aux consignes figurant à l'annexe IV du règlement (UE) n° 1177/2010 du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010

Ref No	TÂCHE/ COMPÉTENCE:	CONNAISSANCES & APTITUDES À DÉMONTRER	CONSEILS SUR LES DOMAINES À AMÉLIORER	COMPÉTENCE DÉMONTRÉE Personne désignée à la formation/Conducteur (Nom complet/Date)
7.	Respecter les règlements et conventions concernant le transport de passagers	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Connaissance des règlements et conventions en vigueur concernant le transport de passagers.</li> <li>2. Aptitude à apporter une assistance directe aux personnes handicapées et aux personnes à mobilité réduite conformément aux exigences en matière de formation et aux consignes figurant à l'annexe IV du règlement (UE) n° 1177/2010.</li> </ol>		
8.	Aider à l'embarquement et au débarquement des passagers dans de bonnes conditions de sécurité	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Connaissance des procédures applicables avant et pendant l'embarquement et le débarquement des passagers.</li> <li>2. Aptitude à positionner et mettre en place les équipements d'embarquement et de débarquement, et à appliquer les mesures de sécurité.</li> </ol>		
9.	Aider à la surveillance des passagers dans les situations d'urgence	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Connaissance des équipements de sauvetage existants pour les situations d'urgence, des procédures à suivre en cas de fuite d'eau, d'incendie, de chute d'une personne par-dessus bord et d'évacuation, y compris pour la gestion de crise et des mouvements de foule, et des premiers secours à bord du bateau.</li> <li>2. Aptitude à prêter assistance en cas de fuite d'eau, d'incendie, de chute d'une personne par-dessus bord, d'abordage et d'évacuation, y compris pour la gestion de crise et des mouvements de foule, à utiliser les équipements de sauvetage dans les situations d'urgence et à apporter les premiers secours à bord du bateau.</li> </ol>		
10.	Communiquer efficacement avec les passagers	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Connaissance des phrases de communication standardisées pour l'évacuation de passagers en cas d'urgence.</li> <li>2. Aptitude à adopter un comportement et à utiliser un langage axé sur le service.</li> </ol>		

## 4. MÉCANIQUE NAVALE ET ÉLECTROTECHNIQUE, ÉLECTRONIQUE ET SYSTÈMES DE COMMANDE

Compétences exigences :

### 4.1 Le matelot doit être capable de :

- aider le commandement du bâtiment pour la mécanique navale, l'électrotechnique, l'électronique et les systèmes de commande, afin d'assurer la sécurité technique générale

Ref No	TÂCHE/ COMPÉTENCE:	CONNAISSANCES & APTITUDES À DÉMONTRER	CONSEILS SUR LES DOMAINES À AMÉLIORER	COMPÉTENCE DÉMONTRÉE Personne désignée à la formation/Conducteur (Nom complet/Date)
1.	Participer à la surveillance des moteurs et du système de propulsion	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Connaissance des principes de fonctionnement du système de propulsion.</li> <li>2. Connaissance des différents types de moteurs et de leur construction, performances et terminologie.</li> <li>3. Connaissance de la fonction et du fonctionnement de l'alimentation en air, de l'alimentation en carburant, de la lubrification, du refroidissement et du système d'échappement du moteur.</li> <li>4. Connaissance des moteurs principaux et auxiliaires.</li> <li>5. Aptitude à effectuer des contrôles de base et à assurer le fonctionnement régulier des moteurs.</li> </ol>		
2.	Préparer les moteurs de propulsion et les équipements auxiliaires pour l'exploitation	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Connaissance des systèmes de démarrage des machines principales, des équipements auxiliaires et des systèmes hydrauliques et pneumatiques, conformément aux consignes.</li> <li>2. Connaissance des principes des systèmes d'inversion.</li> <li>3. Aptitude à préparer les machines dans la salle des machines conformément à la liste de contrôle en vue du départ.</li> <li>4. Aptitude à utiliser le système de démarrage et les équipements auxiliaires conformément aux consignes, par exemple les installations de gouverne.</li> <li>5. Aptitude à démarrer les moteurs de propulsion en respectant les procédures de démarrage.</li> <li>6. Aptitude à utiliser les systèmes hydrauliques et pneumatiques.</li> </ol>		

Ref No	TÂCHE/ COMPÉTENCE:	CONNAISSANCES & APTITUDES À DÉMONTRER	CONSEILS SUR LES DOMAINES À AMÉLIORER	COMPÉTENCE DÉMONTRÉE Personne désignée à la formation/Conducteur (Nom complet/Date)
3.	Réagir adéquatement à des dysfonctionnements des moteurs	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Connaissance de l'équipement de contrôle dans la salle des machines et des procédures de signalement des dysfonctionnements.</li> <li>2. Aptitude à reconnaître les dysfonctionnements et à prendre les mesures appropriées en cas de dysfonctionnements, y compris leur signalement au commandement du bâtiment.</li> </ol>		
4.	Commander les machines, y compris les pompes, systèmes de tuyauteries, systèmes de fond de cale et de ballastage	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Connaissance du fonctionnement en toute sécurité et du contrôle des machines dans la salle des machines, les compartiments de ballast et le fond de cale, en suivant les procédures.</li> <li>2. Aptitude à contrôler le fonctionnement et l'utilisation en toute sécurité des machines dans la salle des machines, et à assurer l'entretien des systèmes de fond de cale et de ballastage, comprenant : signalement des incidents liés aux opérations de transfert et aptitude à relever et signaler correctement les niveaux des citernes.</li> <li>3. Aptitude à préparer et mettre en œuvre les opérations d'arrêt des moteurs après leur utilisation.</li> <li>4. Aptitude à utiliser les systèmes de pompage du fond de cale, du ballast et de la cargaison.</li> </ol>		
5.	Aider au contrôle des dispositifs électroniques et électriques	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Connaissance des systèmes et composants électroniques et électriques.</li> <li>2. Connaissance du courant alternatif et du courant continu.</li> <li>3. Aptitude à surveiller et évaluer les instruments de contrôle.</li> <li>4. Connaissance du magnétisme et de la différence entre des aimants naturels et artificiels.</li> <li>5. Connaissance du système électrohydraulique.</li> </ol>		
6.	Préparer, démarrer, connecter remplacer les génératrices et contrôler leurs systèmes et alimentation depuis la rive	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Connaissance de l'installation d'alimentation électrique.</li> <li>2. Aptitude à utiliser le tableau électrique.</li> <li>3. Aptitude à utiliser l'alimentation depuis la rive.</li> </ol>		

Ref No	TÂCHE/ COMPÉTENCE:	CONNAISSANCES & APTITUDES À DÉMONTRER	CONSEILS SUR LES DOMAINES À AMÉLIORER	COMPÉTENCE DÉMONTRÉE Personne désignée à la formation/Conducteur (Nom complet/Date)
7.	Définir les dysfonctionnements et les défaillances courantes, et décrire les mesures pour la prévention de dommages	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Connaissance des dysfonctionnements en dehors de la salle des machines, des procédures à suivre pour prévenir les dommages et des procédures à suivre en cas de dysfonctionnement.</li> <li>2. Aptitude à détecter les défaillances courantes et à prendre des mesures pour la prévention de dommages des systèmes mécaniques, électriques, hydrauliques et pneumatiques.</li> </ol>		
8.	Utiliser les outils requis pour assurer la sécurité technique générale	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Connaissance des caractéristiques et des limitations des processus et des matériaux mis en œuvre pour l'entretien et la réparation des moteurs et des équipements.</li> <li>2. Aptitude à mettre en œuvre des pratiques de sécurité au travail pour l'entretien et la réparation des moteurs et des équipements.</li> </ol>		

#### 4.2 Le matelot doit être capable de :

- effectuer des travaux d'entretien des équipements pour la mécanique navale, l'électrotechnique, l'électronique et les systèmes de commande, afin d'assurer la sécurité technique générale

Ref No	TÂCHE/ COMPÉTENCE:	CONNAISSANCES & APTITUDES À DÉMONTRER	CONSEILS SUR LES DOMAINES À AMÉLIORER	COMPÉTENCE DÉMONTRÉE Personne désignée à la formation/Conducteur (Nom complet/Date)
9.	Effectuer les travaux d'entretien quotidien des moteurs de propulsion, des équipements auxiliaires et des systèmes de contrôle	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Connaissances des procédures à suivre pour l'entretien et les bons soins de la salle des machines, du moteur de propulsion, des machines principales, des équipements auxiliaires et des systèmes de contrôle.</li> <li>2. Aptitude à assurer l'entretien des moteurs principaux, des équipements auxiliaires et des systèmes de contrôle.</li> </ol>		

Ref No	TÂCHE/ COMPÉTENCE:	CONNAISSANCES & APTITUDES À DÉMONTRER	CONSEILS SUR LES DOMAINES À AMÉLIORER	COMPÉTENCE DÉMONTRÉE Personne désignée à la formation/Conducteur (Nom complet/Date)
10.	Effectuer les travaux d'entretien quotidien sur les machines, y compris les pompes, systèmes de tuyauteries, systèmes de fond de cale et de ballastage	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Connaissance des procédures d'entretien quotidien.</li> <li>2. Aptitude à assurer l'entretien et prendre soin des pompes, systèmes de tuyauteries, systèmes de fond de cale et de ballastage.</li> </ol>		
11.	Utiliser les outils requis pour assurer la sécurité technique générale	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Connaissance de l'utilisation du matériel d'entretien et de l'équipement de réparation à bord, y compris leurs qualités et leurs limites.</li> <li>2. Aptitude à choisir et utiliser le matériel d'entretien et l'équipement de réparation à bord.</li> </ol>		
12.	Suivre les procédures d'entretien et de réparation	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Connaissance des manuels et des consignes d'entretien et de réparation.</li> <li>2. Aptitude à suivre les procédures d'entretien et de réparation conformément aux manuels et consignes applicables.</li> </ol>		
13.	Utiliser les informations techniques et consigner les procédures techniques	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Connaissance de la documentation et des manuels techniques.</li> <li>2. Aptitude à consigner les travaux d'entretien.</li> </ol>		

## 5. ENTRETIEN ET RÉPARATION

Compétences exigences :

### 5.1 Le matelot doit être capable de :

- aider le commandement du bâtiment pour la maintenance et la réparation du bâtiment, de ses dispositifs et de ses équipements

Ref No	TÂCHE/ COMPÉTENCE:	CONNAISSANCES & APTITUDES À DÉMONTRER	CONSEILS SUR LES DOMAINES À AMÉLIORER	COMPÉTENCE DÉMONTRÉE Personne désignée à la formation/Conducteur (Nom complet/Date)
1.	Travailler avec différents matériels et outils utilisés pour les opérations d'entretien et de réparation	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Connaissance des outils requis et de l'entretien des équipements, ainsi que des consignes de sécurité et des règles de protection de l'environnement.</li> <li>2. Aptitude à mettre en œuvre les méthodes pertinentes pour l'entretien du bâtiment, y compris aptitude à choisir différents matériels.</li> <li>3. Aptitude à assurer correctement l'entretien et le rangement des outils et de l'équipement d'entretien.</li> <li>4. Aptitude à effectuer les travaux d'entretien conformément aux consignes de sécurité et aux règles de protection de l'environnement.</li> </ol>		
2.	Protéger la santé et l'environnement lors de l'exécution d'opérations d'entretien et de réparation	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Connaissance des procédures de nettoyage et de conservation et des règles d'hygiène applicables.</li> <li>2. Aptitude à nettoyer tous les logements et la timonerie, et à effectuer le ménage de manière adéquate et conforme aux règles d'hygiène, y compris assurer la responsabilité pour son propre logement.</li> <li>3. Aptitude à nettoyer les salles des machines et les moteurs en utilisant les matériels de nettoyage requis.</li> <li>4. Aptitude à nettoyer et à conserver en bon ordre les parties extérieures, la coque et les ponts du bâtiment, en utilisant les matériels requis conformément aux règles de protection de l'environnement.</li> <li>5. Aptitude à assurer l'élimination des déchets du bâtiment et des déchets ménagers conformément aux règles de protection de l'environnement.</li> </ol>		
3.	Assurer l'entretien des appareils techniques conformément aux consignes techniques	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Connaissance des consignes techniques pour l'entretien et les programmes d'entretien.</li> <li>2. Aptitude à prendre soin de tous les équipements techniques conformément aux consignes, et à utiliser les programmes d'entretien (y compris numériques) sous contrôle.</li> </ol>		

Ref No	TÂCHE/ COMPÉTENCE:	CONNAISSANCES & APTITUDES À DÉMONTRER	CONSEILS SUR LES DOMAINES À AMÉLIORER	COMPÉTENCE DÉMONTRÉE Personne désignée à la formation/Conducteur (Nom complet/Date)
4.	Manipuler en toute sécurité les câbles et cordages	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Connaissance des caractéristiques des différents types de câbles et cordages.</li> <li>2. Aptitude à les utiliser et les ranger selon des méthodes de travail sûres et conformément aux consignes de sécurité.</li> </ol>		
5.	Faire des nœuds et épissures en fonction de l'utilisation prévue et en assurer l'entretien	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Connaissance des procédures à suivre afin d'assurer le remorquage et l'accouplement en toute sécurité avec les moyens disponibles à bord.</li> <li>2. Aptitude à faire des épissures sur des câbles et cordages.</li> <li>3. Aptitude à faire des nœuds en fonction de l'utilisation prévue.</li> <li>4. Entretien des câbles et des cordages.</li> </ol>		
6.	Préparer et mettre en œuvre des plans de travail en tant que membre d'une équipe et contrôler les résultats	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Connaissance des principes du travail en équipe.</li> <li>2. Aptitude à effectuer de l'entretien et des réparations simples de manière indépendante en tant que membre d'une équipe.</li> <li>3. Aptitude à effectuer des réparations plus complexes sous contrôle.</li> <li>4. Appliquer différentes méthodes de travail, y compris le travail en équipe, conformément aux consignes de sécurité.</li> <li>5. Aptitude à évaluer la qualité du travail.</li> </ol>		

## 6. COMMUNICATION

Compétences exigences :

### 6.1 Le matelot doit être capable de :

- communiquer de manière générale et professionnelle, ce qui inclut la capacité d'utiliser des phrases de communication standardisées dans des situations caractérisées par des problèmes de communication

Ref No	TÂCHE/ COMPÉTENCE:	CONNAISSANCES & APTITUDES À DÉMONTRER	CONSEILS SUR LES DOMAINES À AMÉLIORER	COMPÉTENCE DÉMONTRÉE Personne désignée à la formation/Conducteur (Nom complet/Date)
1.	Utiliser des systèmes d'information et de communication	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Connaissance de l'installation d'interphone pour les communications internes du bâtiment ou pour communiquer avec le terminal, du système de téléphonie (mobile), de radio, de télévision (satellite) et de caméras du bâtiment.</li> <li>2. Aptitude à utiliser le système de téléphonie (mobile), de radio, de télévision (satellite) et de caméras du bâtiment.</li> <li>3. Connaissance des principes de fonctionnement du système AIS Intérieur.</li> <li>4. Aptitude à utiliser les données AIS Intérieur pour s'adresser à d'autres bâtiments.</li> </ol>		
2.	Mener à bien différentes tâches à l'aide de différents types d'appareils numériques, de services d'information (tels que les services d'information fluviale - SIF) et de systèmes de communication	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Connaissance des appareils numériques disponibles dans le transport fluvial.</li> <li>2. Aptitude à utiliser les appareils numériques du bâtiment conformément aux consignes pour effectuer des tâches simples.</li> </ol>		
3.	Collecter et conserver des données, y compris la sauvegarde et l'actualisation des données	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Connaissance du système de communication du bâtiment pour la collecte, la sauvegarde et l'actualisation des données.</li> <li>2. Aptitude à traiter les données sous un contrôle rigoureux.</li> </ol>		
4.	Suivre les consignes relatives à la protection des données	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Connaissance des règles de protection des données et du secret professionnel.</li> <li>2. Aptitude à traiter les données conformément aux règles de protection des données et au secret professionnel.</li> </ol>		

Ref No	TÂCHE/ COMPÉTENCE:	CONNAISSANCES & APTITUDES À DÉMONTRER	CONSEILS SUR LES DOMAINES À AMÉLIORER	COMPÉTENCE DÉMONTRÉE Personne désignée à la formation/Conducteur (Nom complet/Date)
5.	Présenter des faits en utilisant des termes techniques	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Connaissance des termes techniques et nautiques requis ainsi que des termes relatifs aux aspects sociaux dans des phrases de communication standardisées.</li> <li>2. Aptitude à utiliser les termes techniques et nautiques requis ainsi que les termes relatifs aux aspects sociaux et dans des phrases de communication standardisées.</li> </ol>		
6.	Obtenir des informations nautiques et techniques afin de maintenir la sécurité de la navigation	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Connaissance des sources d'information disponibles.</li> <li>2. Aptitude à utiliser les sources d'information afin d'obtenir les informations nautiques et techniques nécessaires pour maintenir la sécurité de la navigation.</li> </ol>		

## 6.2 Le matelot doit être capable de :

- être sociable

Ref No	TÂCHE/ COMPÉTENCE:	CONNAISSANCES & APTITUDES À DÉMONTRER	CONSEILS SUR LES DOMAINES À AMÉLIORER	COMPÉTENCE DÉMONTRÉE Personne désignée à la formation/Conducteur (Nom complet/Date)
7.	Suivre les consignes et communiquer avec les autres personnes au sujet des tâches à effectuer à bord	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Connaissance de l'importance des ordres donnés par le commandement du bâtiment, des consignes formelles et informelles, des consignes et des procédures, et de l'importance d'être un modèle pour les membres d'équipage inexpérimentés.</li> <li>2. Aptitude à suivre les ordres donnés par le commandement du bâtiment et les autres instructions et consignes, ainsi qu'à accompagner les membres d'équipage inexpérimentés.</li> <li>3. Connaissance des règles de la compagnie ou des règles à bord.</li> <li>4. Aptitude à respecter les règles de la compagnie ou les règles à bord.</li> </ol>		
8.	Contribuer au bon climat social et coopérer avec les autres personnes à bord	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Connaissance de la diversité culturelle.</li> <li>2. Aptitude à accepter des règles, valeurs et usages de cultures différentes.</li> <li>3. Aptitude à travailler et vivre en équipe.</li> <li>4. Aptitude à participer aux réunions d'équipe et à effectuer les tâches confiées.</li> <li>5. Connaissance de l'importance du respect du travail en équipe.</li> <li>6. Aptitude à respecter les différences d'ordre sexuel ou culturel et à signaler tous les problèmes y afférents, notamment le harcèlement physique et moral (sexuel).</li> </ol>		

Ref No	TÂCHE/ COMPÉTENCE:	CONNAISSANCES & APTITUDES À DÉMONTRER	CONSEILS SUR LES DOMAINES À AMÉLIORER	COMPÉTENCE DÉMONTRÉE Personne désignée à la formation/Conducteur (Nom complet/Date)
9.	Accepter la responsabilité sociale, les conditions d'emploi, les droits et devoirs individuels ; reconnaître les dangers liés à la consommation d'alcool et de drogues et réagir adéquatement aux écarts de conduite et aux dangers	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Aptitude à identifier les écarts de conduite et les dangers potentiels.</li> <li>2. Aptitude à réagir de façon proactive aux écarts de conduite et aux dangers potentiels.</li> <li>3. Aptitude à travailler de façon indépendante conformément aux consignes.</li> <li>4. Connaissance des droits et devoirs individuels des travailleurs.</li> <li>5. Connaissance des dangers liés à la consommation d'alcool et de drogues sur le lieu de travail et dans le contexte social. (Connaissance des règlements de police relatifs à la toxicologie).</li> <li>6. Aptitude à identifier les dangers liés à l'alcool et aux drogues pour l'exploitation du bâtiment en toute sécurité.</li> </ol>		
10.	Planifier, effectuer les achats correspondants et préparer des repas simples	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Connaissance des possibilités d'approvisionnement alimentaire et des principes d'une alimentation saine.</li> <li>2. Aptitude à préparer des repas simples en respectant les règles d'hygiène.</li> </ol>		

## 7. SANTÉ & SÉCURITÉ ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Compétences exigences :

### 7.1 Le matelot doit être capable de :

- respecter les règles de sécurité au travail, comprendre l'importance des règles de santé et de sécurité ainsi que l'importance de l'environnement

Ref No	TÂCHE/ COMPÉTENCE:	CONNAISSANCES & APTITUDES À DÉMONTRER	CONSEILS SUR LES DOMAINES À AMÉLIORER	COMPÉTENCE DÉMONTRÉE Personne désignée à la formation/Conducteur (Nom complet/Date)
1.	Travailler conformément aux instructions et consignes de sécurité au travail et de prévention des accidents	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Connaissance des avantages de méthodes de travail sûres.</li> <li>2. Connaissance de la nature des risques à bord.</li> <li>3. Aptitude à prévenir les dangers liés aux risques à bord, par exemple: mouvements du bâtiment; assurer la sécurité lors de l'embarquement et du débarquement (par exemple passerelle, canot de service), rangement sûr des objets mobiles; travail avec des machines; identification des risques électriques; prévention des incendies et lutte contre l'incendie; utilisation professionnelle des outils à main; utilisation professionnelle des outils électriques portatifs; conformité aux règles de santé et d'hygiène; suppression des risques de glisser, tomber ou trébucher.</li> <li>4. Connaissance des consignes pertinentes de santé et de sécurité au travail lors des activités à bord.</li> <li>5. Connaissance de la réglementation en vigueur concernant des conditions de travail sûres et durables.</li> </ol>		
2.	Utiliser l'équipement de protection individuel pour prévenir les accidents	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Connaissance de l'équipement de protection individuel.</li> <li>2. Aptitude à utiliser l'équipement de protection individuel, par exemple : protection oculaire, protection respiratoire, protection auditive, protection de la tête, vêtements de protection.</li> </ol>		

Ref No	TÂCHE/ COMPÉTENCE:	CONNAISSANCES & APTITUDES À DÉMONTRER	CONSEILS SUR LES DOMAINES À AMÉLIORER	COMPÉTENCE DÉMONTRÉE Personne désignée à la formation/Conducteur (Nom complet/Date)
3.	Prendre les précautions requises avant de pénétrer dans des espaces confinés	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Connaissance des risques encourus lors de la pénétration dans des espaces confinés.</li> <li>2. Connaissance des précautions à prendre et des tests ou mesurages à effectuer pour déterminer si la pénétration et le travail dans un espace confiné sont possibles en toute sécurité.</li> <li>3. Aptitude à appliquer les consignes de sécurité avant de pénétrer dans certains espaces à bord, par exemple les cales, les cofferdams, la double coque.</li> <li>4. Aptitude à prendre des précautions concernant le travail dans des espaces confinés.</li> </ol>		

### 7.2 Le matelot doit être capable de :

- reconnaître l'importance de la formation sur la sécurité à bord et intervenir immédiatement en cas d'urgences

Ref No	TÂCHE/ COMPÉTENCE:	CONNAISSANCES & APTITUDES À DÉMONTRER	CONSEILS SUR LES DOMAINES À AMÉLIORER	COMPÉTENCE DÉMONTRÉE Personne désignée à la formation/Conducteur (Nom complet/Date)
4.	Agir en cas d'urgence conformément aux consignes et procédures applicables	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Connaissance des différentes situations d'urgence.</li> <li>2. Connaissance du programme à suivre en cas d'alarme.</li> <li>3. Connaissance des procédures applicables en cas d'accident.</li> <li>4. Aptitude à agir conformément aux consignes et procédures.</li> </ol>		

Ref No	TÂCHE/ COMPÉTENCE:	CONNAISSANCES & APTITUDES À DÉMONTRER	CONSEILS SUR LES DOMAINES À AMÉLIORER	COMPÉTENCE DÉMONTRÉE Personne désignée à la formation/Conducteur (Nom complet/Date)
5.	Apporter les premiers secours	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Connaissances des principes généraux des premiers secours, incluant des notions d'anatomie et de physiologie à bord d'un bâtiment après avoir fait l'évaluation d'une situation.</li> <li>2. Aptitude à préserver la condition physique et mentale et l'hygiène personnelle lors de premiers secours.</li> <li>3. Connaissance des mesures pertinentes en cas d'accidents, conformément aux meilleures pratiques reconnues.</li> <li>4. Aptitude à évaluer les besoins des victimes et les risques pour sa propre sécurité.</li> <li>5. Aptitude à mettre en œuvre les mesures requises en cas d'urgence, y compris à :               <ol style="list-style-type: none"> <li>a) placer la victime en position de sécurité ;</li> <li>b) appliquer les techniques de réanimation ;</li> <li>c) maîtriser une hémorragie ;</li> <li>d) appliquer les mesures appropriées pour la gestion de base de l'état de choc ;</li> <li>e) appliquer les mesures appropriées en cas de brûlures et d'échaudures, y compris les accidents causés par le courant électrique ;</li> <li>f) porter secours à une victime et la transporter.</li> </ol> </li> <li>6. Aptitude à faire un bandage de fortune et utiliser le matériel de la trousse de secours.</li> </ol>		
6.	Utiliser et entretenir l'équipement de protection individuel et l'équipement de sauvetage à bord	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Connaissance des vérifications périodiques de l'équipement de protection individuel, des voies de repli et de l'équipement de sauvetage en ce qui concerne leur bon fonctionnement et l'absence de dommages, d'usure et d'autres imperfections.</li> <li>2. Aptitude à réagir si des imperfections sont constatées, y compris pour mettre en œuvre les procédures de communication pertinentes.</li> <li>3. Aptitude à utiliser l'équipement de sauvetage individuel, par exemple, bouées de sauvetage, y compris les équipements connexes, et gilets de sauvetage, y compris les équipements connexes des gilets de sauvetage, tels que les lampes fixes ou clignotantes et le sifflet, correctement relié par un cordon.</li> <li>4. Connaissance des fonctions du canot de service.</li> <li>5. Aptitude à préparer, mettre à l'eau, conduire, remonter à bord et entreposer le canot de service.</li> </ol>		

Ref No	TÂCHE/ COMPÉTENCE:	CONNAISSANCES & APTITUDES À DÉMONTRER	CONSEILS SUR LES DOMAINES À AMÉLIORER	COMPÉTENCE DÉMONTRÉE Personne désignée à la formation/Conducteur (Nom complet/Date)
7.	Porter assistance en cas d'opérations de sauvetage et de nager	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Aptitude à porter assistance à une victime et à la transporter.</li> <li>2. Aptitude à utiliser ses notions de natation pour des opérations de sauvetage.</li> </ol>		
8.	Utiliser les voies de repli	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Aptitude à maintenir dégagées les voies de repli (conformément aux spécificités locales à bord).</li> </ol>		
9.	Utiliser les systèmes internes d'alarme et de communications d'urgence	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Aptitude à utiliser les équipements et systèmes d'alarme et de communications d'urgence.</li> </ol>		

### 7.3 Le matelot doit être capable de :

- prendre des précautions contre l'incendie et utiliser les équipements de lutte contre l'incendie

Ref No	TÂCHE/ COMPÉTENCE:	CONNAISSANCES & APTITUDES À DÉMONTRER	CONSEILS SUR LES DOMAINES À AMÉLIORER	COMPÉTENCE DÉMONTRÉE Personne désignée à la formation/Conducteur (Nom complet/Date)
10.	Distinguer les éléments d'un incendie et les types et sources d'inflammation	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Connaissance des causes possibles d'incendie lors de différentes activités et connaissance de la classification des incendies conformément à la norme européenne EN ou une norme équivalente.</li> <li>2. Connaissance des éléments du processus de combustion.</li> <li>3. Aptitude à appliquer les principes de base de la lutte contre l'incendie.</li> </ol>		
11.	Utiliser les différents types d'extincteurs	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Connaissance des différentes caractéristiques et catégories d'extincteurs.</li> <li>2. Aptitude à mettre en œuvre différentes méthodes de lutte contre l'incendie et à utiliser différents équipements d'extinction et installations fixes, en prenant en compte par exemple : l'utilisation de différents types d'extincteurs portatifs, et l'effet du vent lorsqu'on s'approche de l'incendie.</li> </ol>		
12.	Agir conformément aux procédures et à l'organisation de la lutte contre l'incendie à bord	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Connaissances des systèmes embarqués pour combattre un incendie.</li> <li>2. Aptitude à s'attaquer à l'incendie et prendre des mesures de notification pertinentes.</li> </ol>		
13.	Suivre les consignes concernant : l'équipement individuel, les méthodes, les agents extincteurs et procédures d'extinction, pendant les opérations de lutte contre l'incendie et de sauvetage.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Connaissances des procédures pour éviter les dangers personnels.</li> <li>2. Aptitude à agir conformément à la procédure d'urgence.</li> </ol>		

#### 7.4 Le matelot doit être capable de :

- exercer ses fonctions en tenant compte de l'importance de la protection de l'environnement

Ref No	TÂCHE/ COMPÉTENCE:	CONNAISSANCES & APTITUDES À DÉMONTRER	CONSEILS SUR LES DOMAINES À AMÉLIORER	COMPÉTENCE DÉMONTRÉE Personne désignée à la formation/Conducteur (Nom complet/Date)
14.	Protéger l'environnement conformément aux règlements pertinents	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Connaissance des règlements nationaux et internationaux relatifs à la protection de l'environnement.</li> <li>2. Aptitude à utiliser conformément aux consignes la documentation et les systèmes d'information disponibles concernant les questions environnementales.</li> <li>3. Connaissance des conséquences de possibles fuites, déversements ou dégagements de polluants dans l'environnement.</li> <li>4. Connaissance des marchandises dangereuses et des classifications en ce qui concerne les aspects environnementaux.</li> </ol>		
15.	Prendre des précautions pour prévenir la pollution de l'environnement	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Connaissance des précautions générales pour prévenir la pollution de l'environnement.</li> <li>2. Aptitude à mettre en œuvre les précautions générales et à appliquer des procédures d'avitaillement sûres.</li> <li>3. Aptitude à prendre des mesures conformément aux consignes en cas d'abordage, par exemple par le colmatage de fuites.</li> </ol>		
16	Utiliser rationnellement les ressources	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Connaissance de l'utilisation rationnelle de la consommation de carburant.</li> <li>2. Aptitude à utiliser le matériel d'une manière économique et en économisant l'énergie.</li> </ol>		
17.	Éliminer les déchets d'une manière respectueuse de l'environnement	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Connaissance de la réglementation en vigueur concernant les déchets.</li> <li>2. Aptitude à effectuer la collecte, le dépôt et l'élimination de : huiles et graisses du bâtiment, résidus de cargaison, et autres types de déchets.</li> </ol>		

## 10. EXPERT EN NAVIGATION À PASSAGERS

### 10.1. L'expert doit être capable de :

- organiser l'utilisation des moyens de sauvetage à bord des bateaux à passagers

Ref No	TÂCHE/ COMPÉTENCE:	CONNAISSANCES & APTITUDES À DÉMONTRER	CONSEILS SUR LES DOMAINES À AMÉLIORER	COMPÉTENCE DÉMONTRÉE Personne désignée à la formation/Conducteur (Nom complet/Date)
1.	Organiser l'utilisation des moyens de sauvetage à bord des bateaux à passagers	1. Aptitude à montrer comment utiliser les équipements de sauvetage destinés aux passagers, y compris aux passagers à mobilité réduite.		

### 10.2. L'expert doit être capable de :

- appliquer les consignes de sécurité et prendre les mesures nécessaires pour la protection des passagers en général, notamment en cas d'urgence (par exemple évacuation, avarie, abordage, échouement, incendie, explosion et autres situations pouvant donner lieu à un mouvement de panique), y compris en fournissant une assistance directe aux personnes handicapées et aux personnes à mobilité réduite conformément aux exigences en matière de formation et aux consignes figurant à l'annexe IV du règlement (UE) n° 1177/2010

Ref No	TÂCHE/ COMPÉTENCE:	CONNAISSANCES & APTITUDES À DÉMONTRER	CONSEILS SUR LES DOMAINES À AMÉLIORER	COMPÉTENCE DÉMONTRÉE Personne désignée à la formation/Conducteur (Nom complet/Date)
1.	Appliquer les consignes de sécurité	1. Aptitude à surveiller les systèmes et équipements de sécurité et à organiser des vérifications et contrôles des équipements de sécurité du bateau à passagers, appareils respiratoires compris. 2. Aptitude à mener des exercices de situations d'urgence. 3. Aptitude à former les membres d'équipage et le personnel de bord ayant un rôle selon le dossier de sécurité à l'utilisation des équipements de sauvetage, des voies de repli, des aires de rassemblement et des aires d'évacuation en cas d'urgence. 4. Aptitude à donner des informations aux passagers au début du voyage sur le code de conduite et le contenu du plan de sécurité.		

Ref No	TÂCHE/ COMPÉTENCE:	CONNAISSANCES & APTITUDES À DÉMONTRER	CONSEILS SUR LES DOMAINES À AMÉLIORER	COMPÉTENCE DÉMONTRÉE Personne désignée à la formation/Conducteur (Nom complet/Date)
2.	Prendre les mesures nécessaires pour la protection des passagers en général et dans les situations d'urgence	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Aptitude à mettre en œuvre la planification du dossier de sécurité pour l'évacuation de parties du bateau ou de la totalité du bateau, en prenant en compte les différentes situations d'urgence (par exemple fumée, incendie, fuite d'eau, danger menaçant la stabilité du bateau et dangers résultant de la cargaison transportée à bord).</li> <li>2. Aptitude à donner les informations nécessaires au conducteur, aux passagers et aux équipes de sauvetage externes.</li> </ol>		
3.	Porter assistance et donner des consignes de façon que les personnes handicapées et les passagers à mobilité réduite puissent embarquer, séjourner à bord et débarquer en toute sécurité	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Aptitude à mettre en place des règles concernant l'accès non discriminatoire et la planification du dossier de sécurité pour les personnes handicapées et personnes à mobilité réduite et toutes les exigences de formation figurant dans l'annexe IV du règlement (UE) n°1177/2010.</li> </ol>		

### 10.3 L'expert doit être capable de :

- communiquer dans une anglaise élémentaire

Ref No	TÂCHE/ COMPÉTENCE:	CONNAISSANCES & APTITUDES À DÉMONTRER	CONSEILS SUR LES DOMAINES À AMÉLIORER	COMPÉTENCE DÉMONTRÉE Personne désignée à la formation/Conducteur (Nom complet/Date)
1.	Communiquer dans un anglais élémentaire les aspects liés à la sécurité	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Aptitude à utiliser du vocabulaire anglais élémentaire et à prononcer les termes appropriés pour guider les passagers et le personnel de bord dans des situations standard et pour les alerter et les guider en cas d'urgence.</li> </ol>		

#### 10.4 L'expert doit être capable de :

- satisfaire aux exigences pertinentes du règlement (UE) n° 1177/2010

Ref No	TÂCHE/ COMPÉTENCE:	CONNAISSANCES & APTITUDES À DÉMONTRER	CONSEILS SUR LES DOMAINES À AMÉLIORER	COMPÉTENCE DÉMONTRÉE Personne désignée à la formation/Conducteur (Nom complet/Date)
1.	Porter assistance aux passagers concernant les droits des passagers	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Aptitude à informer les passagers sur les droits des passagers applicables.</li><li>2. Aptitude à mettre en place des procédures applicables pour assurer l'accès et une assistance professionnelle.</li></ol>		

### 11. EXPERTS EN GAZ NATUREL LIQUÉFIÉ (GNL)

#### 11.1 L'expert doit être capable de :

- assurer le respect de la législation et des normes applicables aux bâtiments utilisant du GNL comme combustible, ainsi que des autres réglementations applicables en matière d'hygiène et de sécurité

Ref No	TÂCHE/ COMPÉTENCE:	CONNAISSANCES & APTITUDES À DÉMONTRER	CONSEILS SUR LES DOMAINES À AMÉLIORER	COMPÉTENCE DÉMONTRÉE Personne désignée à la formation/Conducteur (Nom complet/Date)
1.	Assurer l'observation de la réglementation et des standards pertinents applicables aux bâtiments utilisant du GNL comme combustible	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Aptitude à donner des consignes aux membres d'équipage et à superviser leurs activités afin d'assurer à bord du bâtiment l'observation de la réglementation et des standards applicables aux bâtiments utilisant du GNL comme combustible et en particulier de la procédure d'avitaillement.</li></ol>		
2.	Assurer l'observation d'autres prescriptions pertinentes en matière de santé et de sécurité pendant que le bâtiment fait route et lorsqu'il est amarré	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Aptitude à donner des consignes aux membres d'équipage et à superviser leurs activités afin d'assurer l'observation d'autres prescriptions pertinentes en matière de santé et de sécurité.</li></ol>		

### 11.2 L'expert doit être capable de :

- être attentif à certains points spécifiques au GNL, reconnaître les risques et les gérer

Ref No	TÂCHE/ COMPÉTENCE:	CONNAISSANCES & APTITUDES À DÉMONTRER	CONSEILS SUR LES DOMAINES À AMÉLIORER	COMPÉTENCE DÉMONTRÉE Personne désignée à la formation/Conducteur (Nom complet/Date)
1.	Identifier et gérer les risques	1. Aptitude à assurer la gestion des risques, à documenter la sécurité à bord (y compris le plan de sécurité et les consignes de sécurité), à évaluer et contrôler les zones dangereuses et à utiliser l'équipement de protection individuelle.		

### 11.3 L'expert doit être capable de :

- faire fonctionner les systèmes spécifiques au GNL en toute sécurité

Ref No	TÂCHE/ COMPÉTENCE:	CONNAISSANCES & APTITUDES À DÉMONTRER	CONSEILS SUR LES DOMAINES À AMÉLIORER	COMPÉTENCE DÉMONTRÉE Personne désignée à la formation/Conducteur (Nom complet/Date)
1.	Faire fonctionner en toute sécurité les systèmes spécifiques au GNL à bord et reliés aux systèmes à bord	1. Aptitude à présenter le mode d'action du GNL, lire la pression et la température, procéder aux opérations d'assèchement, de stockage, d'alimentation en gaz, de ventilation, des systèmes de sécurité, des vannes, et de gestion de l'évaporation du GNL.		

### 11.4 L'expert doit être capable de :

- assurer la vérification périodique de l'installation GNL

Ref No	TÂCHE/ COMPÉTENCE:	CONNAISSANCES & APTITUDES À DÉMONTRER	CONSEILS SUR LES DOMAINES À AMÉLIORER	COMPÉTENCE DÉMONTRÉE Personne désignée à la formation/Conducteur (Nom complet/Date)
1.	Effectuer et suivre les vérifications régulières du système GNL	1. Aptitude à effectuer l'entretien quotidien, l'entretien hebdomadaire, l'entretien périodique régulier, à corriger les dysfonctionnements et à documenter les travaux d'entretien.		

### 11.5 L'expert doit être capable de :

- savoir comment réaliser les opérations d'avitaillement en toute sécurité et de manière contrôlée

Ref No	TÂCHE/ COMPÉTENCE:	CONNAISSANCES & APTITUDES À DÉMONTRER	CONSEILS SUR LES DOMAINES À AMÉLIORER	COMPÉTENCE DÉMONTRÉE Personne désignée à la formation/Conducteur (Nom complet/Date)
1.	Réaliser et suivre les opérations d'avitaillement en toute sécurité	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Aptitude à entamer et surveiller les procédures d'avitaillement, y compris les mesures visant à assurer un amarrage sûr, la position correcte des câbles et tuyaux pour éviter les fuites, et à prendre à tout moment si nécessaire des mesures pour la déconnexion sûre de la connexion GNL et d'avitaillement.</li><li>2. Aptitude à assurer l'observation des prescriptions pertinentes concernant la zone d'accès restreint.</li><li>3. Aptitude à notifier le début de la procédure d'avitaillement et à procéder à l'avitaillement en toute sécurité conformément au manuel, y compris l'aptitude à surveiller la pression, la température et le niveau de GNL dans les réservoirs.</li><li>4. Aptitude à purger les systèmes de tuyauteries, à fermer les vannes, à déconnecter le bâtiment de l'installation d'avitaillement et à notifier la fin de la procédure après l'avitaillement.</li></ol>		

### 11.6 L'expert doit être capable de :

- Préparer l'installation GNL pour l'entretien des bâtiments

Ref No	TÂCHE/ COMPÉTENCE:	CONNAISSANCES & APTITUDES À DÉMONTRER	CONSEILS SUR LES DOMAINES À AMÉLIORER	COMPÉTENCE DÉMONTRÉE Personne désignée à la formation/Conducteur (Nom complet/Date)
1.	Préparer l'installation GNL pour l'entretien du bâtiment et pour la prochaine utilisation	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Aptitude à procéder à l'inertage de l'installation GNL, appliquer la procédure pour la vidange du réservoir de combustible GNL, procéder au premier remplissage du réservoir de combustible GNL (séchage et refroidissement), assurer la remise en service après le séjour au chantier naval.</li></ol>		

### 11.7 L'expert doit être capable de :

- gérer les situations d'urgence liées au GNL

Ref No	TÂCHE/ COMPÉTENCE:	CONNAISSANCES & APTITUDES À DÉMONTRER	CONSEILS SUR LES DOMAINES À AMÉLIORER	COMPÉTENCE DÉMONTRÉE Personne désignée à la formation/Conducteur (Nom complet/Date)
1.	Réagir de manière appropriée dans les situations d'urgence (telles que le déversement ou les fuites de GNL, le contact d'une substance à basse température avec la peau, l'incendie, les incidents liés au transport de marchandises dangereuses présentant des risques spécifiques, ou l'échouement du bâtiment)	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Aptitude à réagir de manière appropriée en cas d'urgences telles que les déversements de GNL sur le pont, le contact de GNL avec la peau, les déversements de GNL dans les espaces confinés (par exemple dans les salles des machines), les déversements de GNL ou fuites de gaz naturel dans les espaces inter-barrières (par exemple réservoirs à combustibles à double paroi, tuyaux à double paroi), l'incendie à proximité de réservoirs à combustible GNL ou dans les salles des machines, la surpression dans les systèmes de tuyauteries après déclenchement de l'arrêt d'urgence en cas de libération ou de ventilation imminentes.</li><li>2. Aptitude à prendre les mesures d'urgence et les mesures d'urgence pour la surveillance à distance, par exemple à maîtriser correctement un incendie, feu de nappe, feu torche et embrasement éclair.</li></ol>		

# COMPÉTENCES



# 13. COMPÉTENCES

Cette section du TRB détaille les compétences requises pour que le candidat puisse obtenir le certificat de qualification de l'Union au niveau opérationnel au cours de sa formation à bord de bateaux de navigation intérieure et également sur des équipements de simulateur. L'objectif principal est d'acquérir une série de compétences et d'aptitudes pratiques nécessaires à sa propre progression professionnelle, en atteignant les normes prévues par la directive (UE) 2017/2397 relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles dans le domaine de la navigation intérieure. En outre, les compétences sont conçues pour s'assurer que le candidat obtient & démontre, par le biais d'exams pratiques, la compétence, les connaissances et les aptitudes requises pour répondre aux normes fixées par la directive déléguée (UE) 2020/12 pour l'approbation des simulateurs et pour l'aptitude médicale.

La formation sur simulateur en vue de l'obtention du certificat de qualification de matelot de l'Union doit tenir compte des normes volontaires pour l'examen pratique en vue de l'obtention d'un certificat de qualification au niveau opérationnel, adoptées par le CESNI.

Les mêmes normes volontaires pour les principes d'examen pratique s'appliquent à la formation sur simulateur des candidats souhaitant obtenir le certificat de qualification d'expert en navigation à passagers, et pour l'obtention du certificat de qualification d'expert en gaz naturel liquéfié (GNL).

Vous trouverez ci-dessous toutes les compétences du TRB qui doivent être effectuées à bord de votre bateau de formation. Les compétences sont basées sur les éléments d'examen des normes spécifiques et vous préparent à l'épreuve finale.

## **Les compétences portent sur les sept modules thématiques fondamentaux de l'ES-QIN pour les membres de l'équipage de pont au niveau opérationnel.**

Chaque compétence sera évaluée par votre formateur désigné et/ou votre conducteur de bateau. Si vous avez accompli la tâche de manière satisfaisante, il/elle notera la date et ses remarques. Si vous avez réussi toutes les tâches, vous recevrez une évaluation finale que vous signerez avec votre formateur désigné et/ou votre conducteur de bateau.

Lorsque votre TRB est terminé de manière satisfaisante, vous pouvez passer l'examen pratique final.

**N'oubliez pas d'apporter votre TRB (une version en ligne est autorisée), votre livret de service, une copie du livre de bord du bateau et une pièce d'identité en cours de validité.**

Les exigences de passage sont incluses dans les normes volontaires et obligatoires suivantes :

1. Standards pour l'examen pratique en vue de l'obtention d'un certificat de qualification au niveau opérationnel
2. Normes pour l'examen pratique en vue de l'obtention d'un certificat de qualification en tant qu'expert en navigation à passagers.
3. Normes pour l'examen pratique en vue de l'obtention du certificat de qualification d'expert en gaz naturel liquéfié (GNL).

## COMPÉTENCE 1

# MANOEUVRER ET MANIPULER UN BATEAU SUR LES VOIES NAVIGABLES INTÉRIEURES SOUS SURVEILLANCE

ACTIVITÉ DU STAGIAIRE/COMMENTAIRES

VÉRIFIÉ PAR LE CONDUCTEUR DU  
BATEAU/PERSONNE DÉSIGNÉE  
POUR LA FORMATION

## COMPÉTENCE 2

# CONTRÔLER L'EXPLOITATION DU BATEAU (ASSISTER À LA GESTION DU BATEAU)

ACTIVITÉ DU STAGIAIRE/COMMENTAIRES

VÉRIFIÉ PAR LE CONDUCTEUR DU  
BATEAU/PERSONNE DÉSIGNÉE  
POUR LA FORMATION

### COMPÉTENCE 3

# PRÉPARATION, ARRIMAGE ET SURVEILLANCE DE LA CARGAISON PENDANT LES OPÉRATIONS DE CHARGEMENT ET DE DÉCHARGEMENT (ASSISTER À LA GESTION DU BATEAU)

ACTIVITÉ DU STAGIAIRE/COMMENTAIRES

VÉRIFIÉ PAR LE CONDUCTEUR DU  
BATEAU/PERSONNE DÉSIGNÉE  
POUR LA FORMATION

#### COMPÉTENCE 4

MÉCANIQUE NAVALE ET ÉLECTROTECHNIQUE,  
ÉLECTRONIQUE ET SYSTÈMES DE COMMANDE,  
AFIN D'ASSURER LA SÉCURITÉ TECHNIQUE GÉNÉRALE  
(ASSISTER À LA GESTION DU BATEAU)

ACTIVITÉ DU STAGIAIRE/COMMENTAIRES

VÉRIFIÉ PAR LE CONDUCTEUR DU  
BATEAU/PERSONNE DÉSIGNÉE  
POUR LA FORMATION

## COMPÉTENCE 5

# MAINTENANCE ET RÉPARATION DU BATEAU, DE SES DISPOSITIFS ET DE SES ÉQUIPEMENTS (ASSISTER À LA GESTION DU BATEAU)

ACTIVITÉ DU STAGIAIRE/COMMENTAIRES

VÉRIFIÉ PAR LE CONDUCTEUR DU  
BATEAU/PERSONNE DÉSIGNÉE  
POUR LA FORMATION

## COMPÉTENCE 6

# COMMUNIQUER DE MANIÈRE GÉNÉRALE ET PROFESSIONNELLE, UTILISANT DES PHRASES DE COMMUNICATION STANDARDISÉES

ACTIVITÉ DU STAGIAIRE/COMMENTAIRES

VÉRIFIÉ PAR LE CONDUCTEUR DU  
BATEAU/PERSONNE DÉSIGNÉE  
POUR LA FORMATION

## COMPÉTENCE 7

# UTILISER LES RÈGLES DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ ET PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT

ACTIVITÉ DU STAGIAIRE/COMMENTAIRES

VÉRIFIÉ PAR LE CONDUCTEUR DU  
BATEAU/PERSONNE DÉSIGNÉE  
POUR LA FORMATION

# 14. ÉVALUATION FINALE DU STAGIAIRE

Lors de l'évaluation finale du stagiaire, les normes relatives aux examens pratiques adoptées par la directive (UE) 2020/12 doivent être respectées, ainsi que les éléments d'examen inclus dans ces normes. Cela permet de s'assurer que le stagiaire dispose des conditions requises pour pouvoir passer l'examen d'attestation pour l'obtention du certificat de qualification au niveau opérationnel.

L'examen pratique se déroule pendant l'exécution du voyage et comprend les éléments suivants :

No	Compétence	Éléments d'examen	Examen à bord du bateau	Examen sur simulateurs
1	1.1.1	Aider lors des opérations d'amarrage, de largage des amarres et de déhalage (remorquage)		
2	1.1.2	Aider lors des opérations d'accouplement de convois de barges de poussage		
3	1.1.3	Aider lors des opérations de mouillage		
4	1.1.4	Conduire le bâtiment en se conformant aux ordres de gouverne, en utilisant correctement les installations de gouverne		
5	1.1.5	Conduire le bâtiment en se conformant aux ordres de gouverne, en prenant en compte l'influence du vent et du courant		
6	1.1.6	Utiliser sous contrôle les aides à la navigation et instruments de navigation		
7	1.1.7	Entreprendre les actions nécessaires pour la sécurité de la navigation		
8	1.1.8	Décrire les caractéristiques des principales voies d'eau intérieures européennes et de leurs principaux ports et terminaux, pour la préparation et la conduite du voyage		
9	1.1.9	Respecter les dispositions générales, les signaux, les panneaux et le système de marquage		
10	1.1.10	Suivre les procédures lors du passage d'écluses et de ponts		
11	1.1.11	Utiliser les systèmes de régulation du trafic		
12	2.1.1	Distinguer les différents types de bâtiments		

No	Compétence	Eléments d'examen	Examen à bord du bateau	Examen sur simulateurs
13	2.1.2	Mettre en pratique les connaissances relatives aux types de construction des bâtiments de navigation intérieure et à leur comportement dans l'eau, notamment en termes de stabilité et de solidité		
14	2.1.3	Mettre en pratique les connaissances relatives aux éléments structurels du bâtiment, et identifier le nom de ces éléments et leur fonction		
15	2.1.4	Mettre en pratique les connaissances concernant l'étanchéité à l'eau du bâtiment		
16	2.1.5	Mettre en pratique les connaissances relatives à la documentation requise pour l'exploitation du bâtiment		
17	2.2.1	Utiliser les ancres et manipuler les treuils d'ancres		
18	2.2.2	Utiliser les équipements de pont et dispositifs de levage		
19	2.2.3	Utiliser les équipements spécifiques aux bateaux à passagers		
20	3.1.1	Lire les plans de chargement et de stabilité		
21	3.1.2	Surveiller l'arrimage et la sécurisation de la cargaison		
22	3.1.3	Distinguer les différents types de cargaison et leurs caractéristiques		
23	3.1.4	Utiliser le système de ballastage		
24	3.1.5	Vérifier la quantité de cargaison		
25	3.1.6	Travailler en respectant la réglementation et les consignes de sécurité		
26	3.2.1	Respecter les règlements et conventions concernant le transport de passagers		
27	3.2.2	Aider à l'embarquement et au débarquement des passagers dans de bonnes conditions de sécurité		
28	3.2.3	Aider à la surveillance des passagers dans les situations d'urgence		
29	3.2.4	Communiquer efficacement avec les passagers		
30	4.1.1	Participer à la surveillance des moteurs et du système de propulsion		
31	4.1.2	Préparer les moteurs de propulsion et les équipements auxiliaires pour l'exploitation		
32	4.1.3	Réagir adéquatement à des dysfonctionnements des moteurs		

No	Compétence	Éléments d'examen	Examen à bord du bateau	Examen sur simulateurs
33	4.1.4	Commander les machines, y compris les pompes, systèmes de tuyauteries, systèmes de fond de cale et de ballastage		
34	4.1.5	Aider au contrôle des dispositifs électroniques et électriques		
35	4.1.6	Préparer, démarrer, connecter et remplacer les génératrices, et contrôler leurs systèmes et leur alimentation depuis la rive		
36	4.1.7	Définir les dysfonctionnements et les défaillances courantes, et décrire les mesures pour la prévention de dommages		
37	4.1.8	Utiliser les outils requis pour assurer la sécurité technique générale		
38	4.2.1	Effectuer les travaux d'entretien quotidien des moteurs de propulsion, des équipements auxiliaires et des systèmes de contrôle		
39	4.2.2	Effectuer les travaux d'entretien quotidien sur les machines, y compris les pompes, systèmes de tuyauteries, systèmes de fond de cale et de ballastage		
40	4.2.3	Utiliser les outils requis pour assurer la sécurité technique générale		
41	4.2.4	Suivre les procédures d'entretien et de réparation		
42	4.2.5	Utiliser les informations techniques et consigner les procédures techniques		
43	5.1.1	Travailler avec différents matériels et outils utilisés pour les opérations d'entretien et de réparation		
44	5.1.2	Protéger la santé et l'environnement lors de l'exécution d'opérations d'entretien et de réparation		
45	5.1.3	Assurer l'entretien des appareils techniques conformément aux consignes techniques		
46	5.1.4	Manipuler en toute sécurité les câbles et cordages		
47	5.1.5	Faire des nœuds et épissures en fonction de l'utilisation prévue et en assurer l'entretien		
48	5.1.6	Préparer et mettre en œuvre des plans de travail en tant que membre d'une équipe et contrôler les résultats		
49	6.1.1	Utiliser des systèmes d'information et de communication		

No	Compétence	Éléments d'examen	Examen à bord du bateau	Examen sur simulateurs
50	6.1.2	Mener à bien différentes tâches à l'aide de différents types d'appareils numériques, de services d'information (tels que les services d'information fluviale - SIF) et de systèmes de communication		
51	6.1.3	Collecter et conserver des données, y compris la sauvegarde et l'actualisation des données		
52	6.1.4	Suivre les consignes relatives à la protection des données		
53	6.1.5	Présenter des faits en utilisant des termes techniques		
54	6.1.6	Obtenir des informations nautiques et techniques afin de maintenir la sécurité de la navigation		
55	6.2.1	Suivre les consignes et communiquer avec les autres personnes au sujet des tâches à effectuer à bord		
56	6.2.2	Contribuer au bon climat social et coopérer avec les autres personnes à bord		
57	6.2.3	Accepter la responsabilité sociale, les conditions d'emploi, les droits et devoirs individuels ; reconnaître les dangers liés à la consommation d'alcool et de drogues et réagir adéquatement aux écarts de conduite et aux dangers		
58	6.2.4	Planifier, effectuer les achats correspondants et préparer des repas simples.		
59	7.1.1	Travailler conformément aux instructions et consignes de sécurité au travail et de prévention des accidents		
60	7.1.2	Utiliser l'équipement de protection individuel pour prévenir les accidents		
61	7.1.3	Prendre les précautions requises avant de pénétrer dans des espaces confinés		
62	7.2.1	Agir en cas d'urgence conformément aux consignes et procédures applicables		
63	7.2.2	Apporter les premiers secours		
64	7.2.3	Utiliser et entretenir l'équipement de protection individuel et l'équipement de sauvetage à bord		
65	7.2.4	Porter assistance en cas d'opérations de sauvetage et de nager		
66	7.2.5	Utiliser les voies de repli		
67	7.2.6	Utiliser les systèmes internes d'alarme et de communications d'urgence		

No	Compétence	Éléments d'examen	Examen à bord du bateau	Examen sur simulateurs
68	7.3.1	Distinguer les éléments d'un incendie et les types et sources d'inflammation		
69	7.3.2	Utiliser les différents types d'extincteurs		
70	7.3.3	Agir conformément aux procédures et à l'organisation de la lutte contre l'incendie à bord		
71	7.3.4	Suivre les consignes concernant : l'équipement individuel, les méthodes, les agents extincteurs et procédures d'extinction, pendant les opérations de lutte contre l'incendie et de sauvetage		
72	7.4.1	Protéger l'environnement conformément aux règlements pertinents		
73	7.4.2 (2+3)	Prendre des précautions pour prévenir la pollution de l'environnement		
74	7.4.3 (2)	Utiliser rationnellement les ressources		
75	7.4.4 (2)	Éliminer les déchets d'une manière respectueuse de l'environnement		

## Examen pratique requis pour l'obtention d'un certificat de qualification pour la fonction d'expert en navigation à passagers

L'examen pratique comprend les éléments suivants :

No	Compétence	Éléments d'examen	Examen à bord du bateau	Examen sur simulateurs
1.	1.1	Faire la démonstration de l'utilisation des bouées de sauvetage destinées aux passagers		
2.	1.1	Faire la démonstration de l'utilisation des gilets de sauvetage destinés aux passagers aux membres de l'équipage de pont et au personnel de bord, y compris des équipements de sauvetage individuels spécifiques pour les personnes qui n'assurent aucune des fonctions prévues par le dossier de sécurité		
3.	1.1	Faire la démonstration de l'utilisation d'équipement approprié pour l'évacuation en eau peu profonde, vers la rive ou vers un autre bâtiment		
4.	1.1	Faire la démonstration de l'utilisation des canots de service ainsi que de leur moteur et projecteur ou de la plate-forme visée à l'article 19.15 de l'ES-TRIN 2017/1 qui remplace le canot de service ou les moyens de sauvetage collectifs conformément à l'article 19.09, points 5 à 7, de l'ESTRIN 2017/1		
5.	1.1	Faire la démonstration de l'utilisation d'une civière appropriée		
6.	1.1	Faire la démonstration de l'utilisation des trousse de secours		
7.	1.1	Faire la démonstration de l'utilisation des appareils respiratoires indépendants de l'air ambiant et des lots d'équipement ainsi que des masques de repli visés à l'article 19.12, point 10, de l'ES-TRIN 2017/1		
8.	2.1	Vérifier et assurer le suivi des intervalles de contrôle pour les équipements visés aux n° 1 à 7 du présent tableau		
9.	2.1	Vérifier et assurer le suivi de la qualification requise pour les personnes utilisant les trousse de secours, les appareils respiratoires indépendants de l'air ambiant et les lots d'équipement ainsi que les masques de repli		
10.	2.1	Stockage approprié et distribution des moyens de sauvetage		
11.	2.3	Identifier les zones destinées à une utilisation par des personnes à mobilité réduite		
12.	1.1	Faire la démonstration de l'utilisation des moyens de sauvetage pour les passagers à mobilité réduite		
13.	2.1	Expliquer les éléments du dossier de sécurité et du plan de sécurité		

No	Compétence	Éléments d'examen	Examen à bord du bateau	Examen sur simulateurs
14.	2.1	Affecter des tâches au personnel de bord conformément au dossier de sécurité et au plan de sécurité		
15.	2.3	Affecter des tâches au personnel de bord en liaison avec l'accès non discriminatoire et la planification du dossier de sécurité pour les passagers à mobilité réduite		
16.	2.3	Organiser la formation et les consignes pour les personnes à mobilité réduite conformément à l'annexe IV du règlement (UE) n° 1177/2010		
17.	2.2	Organiser l'évacuation d'une zone destinée aux passagers en expliquant les mesures spécifiques à prendre en cas de collision, d'échouement, de fumée et d'incendie		
18.	2.2.	Lutter contre un début d'incendie et manipuler des portes étanches à l'eau et ignifuges		
19.	2.2.	Fournir les informations nécessaires au conducteur, aux passagers et aux équipes de sauvetage externes dans une situation d'urgence simulée		
20.	3.1	Utiliser du vocabulaire anglais élémentaire et prononcer les termes appropriés pour guider les passagers et le personnel de bord dans des situations standard et pour les alerter et les guider en cas d'urgence		
21.	4.1	Expliquer quels droits des passagers sont applicables		
22.	4.1	Mettre en œuvre les procédures applicables pour fournir un accès et une assistance professionnelle aux passagers conformément au règlement (UE) n° 1177/2010		

## Examen pratique requis pour l'obtention d'un certificat de qualification pour la fonction d'expert en gaz naturel liquéfié (GNL)

L'examen pratique comprend les éléments suivants :

No	Compétence	Éléments d'examen	Examen à bord du bateau	Examen sur simulateurs
1.	1.1	Assurer à bord du bâtiment l'observation de la réglementation et des standards applicables aux bâtiments utilisant du GNL comme combustible et en particulier de la procédure d'avitaillement		
2.	1.2	Donner des consignes aux membres d'équipage et superviser leurs activités afin d'assurer l'observation d'autres prescriptions pertinentes en matière de santé et de sécurité		
3.	2.2	Assurer la gestion des risques, documenter la sécurité à bord (y compris le plan de sécurité et les consignes de sécurité), évaluer et contrôler les zones dangereuses et utiliser l'équipement de protection individuelle		
4.	3.1	Présenter le mode d'action du GNL		
5.	3.1	Lire la pression et la température, procéder à l'assèchement et au stockage, utiliser les tuyauteries, l'alimentation en gaz, la ventilation, les systèmes de sécurité, les vannes, et gérer l'évaporation du GNL		
6.	4.1	Procéder à l'entretien quotidien, hebdomadaire et périodique		
7.	4.1	Remédier aux dysfonctionnements détectés lors de l'entretien		
8.	4.1	Documenter les travaux d'entretien		
9.	5.1	Entamer et surveiller les procédures d'avitaillement, y compris les mesures visant à assurer un amarrage sûr, la position correcte des câbles et tuyaux pour éviter les fuites, et prendre à tout moment si nécessaire des mesures pour la déconnexion sûre de la connexion GNL et d'avitaillement		
10.	5.1	Assurer l'observation des prescriptions pertinentes concernant la zone d'accès restreint		
11.	5.1	Notifier le début de la procédure d'avitaillement		
12.	5.1	Procéder à l'avitaillement en toute sécurité conformément au manuel, y compris l'aptitude à surveiller la pression, la température et le niveau de GNL dans les réservoirs		
13.	5.1	Purger les systèmes de tuyauteries, à fermer les vannes, à déconnecter le bâtiment de l'installation d'avitaillement et à notifier la fin de la procédure après l'avitaillement		

No	Compétence	Éléments d'examen	Examen à bord du bateau	Examen sur simulateurs
14.	6.1	Réaliser : <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'inertage du système GNL</li> <li>- la procédure pour la vidange du réservoir de combustible GNL</li> <li>- le premier remplissage du réservoir de combustible GNL (séchage et refroidissement),</li> <li>- la remise en service après le séjour au chantier naval</li> </ul>		
15.	7.1	Réagir de manière appropriée en cas d'urgences telles que : <ul style="list-style-type: none"> <li>- les déversements de GNL sur le pont</li> <li>- le contact de GNL avec la peau</li> <li>- les déversements de GNL dans les espaces confinés (par exemple dans les salles des machines),</li> <li>- les déversements de GNL ou fuites de gaz naturel dans les espaces inter-barrières (par exemple réservoirs à combustibles à double paroi, tuyaux à double paroi)</li> </ul>		
16.	7.1	Réagir de manière appropriée en cas d'incendie à proximité des réservoirs à combustible GNL ou dans les salles des machines		
17.	7.1	Réagir de manière appropriée en cas de surpression dans les systèmes de tuyauteries après déclenchement de l'arrêt d'urgence en cas de libération ou de ventilation imminentes		
18.	7.1	Prendre les mesures d'urgence et les mesures d'urgence pour la surveillance à distance, par exemple maîtriser correctement un feu de GNL, feu de nappe, feu torche et embrasement éclair		

No.	Compétence	Réussi	Échoué
1.	NAVIGATION		
2.	EXPLOITATION DU BÂTIMENT		
3.	MANUTENTION, ARRIMAGE ET TRANSPORT DE PASSAGERS		
4.	MÉCANIQUE NAVALE ET ÉLECTRIQUE, ÉLECTRONIQUE ET SYSTÈME DE COMMANDE		
5.	ENTRETIEN ET RÉPARATION		
6.	COMMUNICATION		
7.	SANTÉ, SÉCURITÉ ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT		
8.	EXPERT EN NAVIGATION AVEC PASSAGERS		
9.	EXPERT GNL		

# 15. SÉANCE DE RÉUNION-BILAN / COMMENTAIRES

**Date :**

**Nom du conducteur/personne désignée  
pour la formation :**

**Nom du bateau de formation :**

**Signature du conducteur/personne  
désignée pour la formation – approbation  
de toutes les tâches du TRB :**

**Signature du stagiaire après lecture de  
l'évaluation finale :**

---

Ce carnet de formation a été réalisé par :

Institut pour le Transport par Batellerie asbl  
rue de la Presse 19  
1000 Bruxelles (BELGIQUE)  
Tél. : +32 2 217 09 67  
E-mail : [itb-info@itb-info.be](mailto:itb-info@itb-info.be)  
Site web : [www.itb-info.be](http://www.itb-info.be) & [www.itb-observatorium.be](http://www.itb-observatorium.be)

avec le soutien de :

Fonds pour la navigation Rhénane et Intérieure  
Straatsburgdok Noordkaai 2  
2030 Anvers (BELGIQUE)  
Tél. : +32 3 434 36 70  
E-mail : [info@frb-fri.be](mailto:info@frb-fri.be)  
Site web : [www.frb-fri.be](http://www.frb-fri.be)

